

Votre magazine
municipal
Infos

Saint-Maur

N°132
MARS 2024



**LE PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL ENTRE EN
VIGUEUR : une ville à taille humaine**
dossier p.15

DU 11 MARS AU 1^{ER} AVRIL 2024

Choisir Storistes de France, c'est préserver l'emploi en France avec nos 7 usines et nos 80 points de vente, soutenir des artisans près de vous, contribuer au maintien du savoir-faire français et limiter l'empreinte carbone grâce à des circuits courts. C'est aussi opter pour un accompagnement complet, du conseil à la pose, des solutions sur mesure et une installation dans les règles de l'art.

JUSQU'AU 1^{ER} AVRIL 2024
PROFITEZ D'UNE RÉDUCTION DE 20%
 SUR L'ENSEMBLE DES COLLECTIONS*

-20%

**SUR LES
FENÊTRES, STORES,
VOLETS, PORTES D'ENTRÉE
ET MOUSTIQUAIRES***

storistes-de-france.com

SFP STORES FILMS PROTECTION

86 bd de Crèteil

Null - 94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Tél. : 01 45 11 86 02 - r.bosc@storesfilms.fr

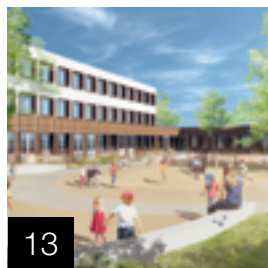


STORISTES DE FRANCE

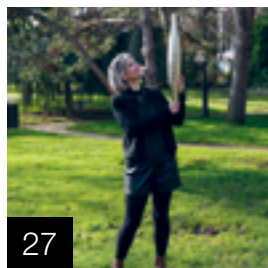
Fenêtres Stores Volets

L'ÉLÉGANCE À LA FRANÇAISE

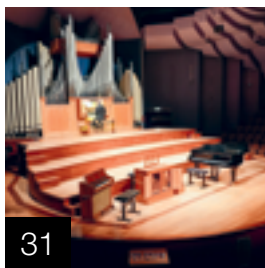
* Offre valable du 11 mars au 1^{er} avril 2024 sur les produits de la marque Storistes de France disponibles dans le catalogue 2023 en vigueur (hors portes blindées Picard Serrures modèles Diamant Sécurité et Opaline) pour un montant d'achat minimum de 800 € TTC hors pose, sur les devis acceptés et les commandes passées pendant la période de promotion, dans les points de vente participants. Offre non cumulable avec les autres promotions en cours, remises ou geste commercial consentis au préalable. Photo non contractuelle.



13



27



31

DOSSIER

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
ENTRE EN VIGUEUR : UNE VILLE À TAILLE HUMAINE



15

ÉDITO 5

VIE LOCALE 6

Saint-Maur en images / L'équitation pour favoriser l'apprentissage / Réunions publiques

TRAVAUX 13

SAINT-MAUR, VILLE DURABLE 21

La Ville ouvre des potagers partagés

JEUNESSE 23

Classes à horaires aménagés : la Ville défend la pratique artistique à l'école / Forum jobs

SPORT 27

Jade et Naïs Gillet, les deux sœurs « synchros » pour les JO

CULTURE 29

L'illustrateur Laurent Durieux à l'affiche ! / Le grand orgue du conservatoire a fait peau neuve

VIE ÉCONOMIQUE 35

EXPRESSION POLITIQUE 40



Saint-Maur Infos
en version numérique

Retrouvez la version numérique enrichie du *Saint-Maur Infos* qui vous offre des contenus supplémentaires exclusifs tels que des vidéos, liens vers des pages du site de la Ville, formulaires, etc. Pour la consulter, rendez-vous dans le kiosque sur saint-maur.com.

Saint-Maur
connectée
@VILLESAINTEMAUR



SAINT-MAUR AU QUOTIDIEN

Rejoignez-nous !

Agenda du week-end, événements,
infos en temps réel...



SAINT-MAUR EN DIRECT

Suivez-nous !

Alertes, actualités, en direct...



CAPTUREZ L'INSTANT

SAINT-MAURIEN

Partageons nos photos !

Notre Ville en images...



SAINT-MAUR SUR LINKEDIN

Pour les professionnels



**Ce numéro a été financé à près
de 69 % par les annonceurs
publicitaires.**

Merci à eux pour leur confiance !



Pour retrouver nos actualités
en vidéo, flashez-moi avec
votre téléphone !

Directeur de la publication : Sylvain Berrios
Directrice de la communication : Audrey Ferrer
Rédaction : Caroline Cléménçon, Wilfried Apithy,
Aurélien Mortagne, Audrey Ferrer, Sixtine Evert.
Photographies : Wilfried Apithy, Antoine Sennepin.
Création graphique et régie publicitaire :
Service communication
Impression : Imprimerie Léonce Deprez
Dépôt légal : 2005
Hôtel de Ville - Avenue Charles-de-Gaulle
01 45 11 65 65



10-31-1668

MERCI
GRÂCE À VOTRE MOBILISATION,
NOUS AVONS RÉUSSI À :

**LIMITER LES
CONSTRUCTIONS
À 4 ÉTAGES SUR LES
SEULS GRANDS AXES**

**PROTÉGER NOS 18 000
ARBRES D'ALIGNEMENT,**
PARCS ET JARDINS

**SAUVEGARDER
NOS QUARTIERS
PAVILLONNAIRES**
ET 50 % D'ESPACES VERTS DE PLEINE TERRE

**PRÉSERVER
LA MARNE**
ET LA BIODIVERSITÉ



@VilleSaintMaur
saint-maur.com

**Restez
informés**





Merci !

Au mois de juin dernier, j'ai fait appel à votre soutien **dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)**, désormais entré en vigueur pour les 13 villes qui forment le territoire Paris Est Marne & Bois.

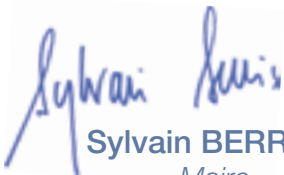
Le chemin parcouru pour élaborer le PLUi était semé d'embûches. Nombreux sont les acteurs qui ont tenté de se saisir de l'obligation législative d'adopter un tel document pour imposer à Saint-Maur leur volonté funeste : l'État d'abord, qui veut **densifier massivement la petite couronne pour remplir l'objectif de construction de 70 000 logements par an** inscrit dans la loi sur le Grand Paris ; l'opposition municipale ensuite, qui a souhaité inscrire dans le PLUi la **désignation de quartiers prioritaires pour la construction de logements exclusivement sociaux, avec un droit de préemption renforcé**, ou encore le déclassement des arbres d'alignement protégés au sein de la trame verte, au prétexte fallacieux qu'ils n'abriteraient pas suffisamment de biodiversité.

Face aux pressions qui étaient exercées pour nous pousser à une densification toujours plus soutenue, votre mobilisation a été d'une très grande aide. **Vous avez été près de 10 000 à nous soutenir.** Grâce à vous, il a été possible de faire entendre notre voix et d'**inscrire l'intégralité de nos choix pour un urbanisme à taille humaine dans le PLUi**. Cette victoire est décisive et assure à Saint-Maur un **urbanisme durablement protégé** pour les prochaines décennies.

Des grands principes protecteurs ont été consacrés. **Ils fondent l'organisation spatiale et urbaine de la ville et sont l'héritage du travail engagé par Auguste Marin, dès le début du xx^e siècle, pour faire de Saint-Maur une « ville jardin ».** C'est cet héritage que je veille, avec la majorité municipale, à respecter et à faire prospérer pour poursuivre le développement harmonieux de Saint-Maur et de notre environnement exceptionnel, niché au cœur de la dernière boucle de la Marne.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre confiance et pour votre mobilisation.

Dans le dossier de votre magazine municipal, vous retrouverez toutes les réponses à vos interrogations autour des enjeux du PLUi, et je me tiens naturellement à votre écoute lors de nos rencontres à l'occasion des réunions de quartier, lors de nos permanences marchés, ou via le formulaire de contact du site internet de la Ville. Vous avez également reçu récemment dans votre boîte aux lettres **le bilan des 3 ans d'action portés par l'équipe municipale, un travail déjà riche et que nous poursuivons avec détermination !**


Sylvain BERRIOS
Maire

« Saint-Maur en images

Une captivante Nuit de la lecture



C'est une soirée riche en découvertes qui attendait les visiteurs lors de la Nuit de la lecture, qui s'est déroulée le 20 janvier à la médiathèque Germaine-Tillion. Cette année encore, les Saint-Mauriens sont venus nombreux pour profiter de l'ambiance inédite et pour venir célébrer la lecture lors de cet événement nocturne, qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la charte de la lecture mise en œuvre par la Ville. Pour cette édition 2024, l'événement était placé sous le thème du « corps ».

En famille ou entre amis, les participants ont exploré les espaces métamorphosés de la médiathèque dont les fameuses réserves à la lumière d'une lampe de poche. Petits et grands se sont glissés avec malice dans les désormais incontournables cabanes de lecture. Cabanes des tout petits, de la réalité virtuelle, dans le noir, au pays du portrait... À chaque cabane, un univers captivant et parfois mystérieux. La Nuit de la lecture cette année à Saint-Maur, c'était également des ateliers ludiques, des rencontres-débats, des projections de courts-métrages et documentaires, des jeux et surtout du partage. Partage de coups de cœur littéraires, d'extraits d'œuvres... pour célébrer la lecture et le plaisir de lire, dès le plus jeune âge !

De la terre à la lumière



Du 20 janvier au 4 février, la Maison des arts et de la culture - Villa Médicis a accueilli les œuvres d'Alexandre Mijatovic, sculpteur saint-maurien et de Nicole Elkon, artiste peintre. L'occasion pour les visiteurs de partir à la découverte des univers de ces deux artistes, entre terre et lumière. Les personnages aux lignes épurées et allures méditatives d'Alexandre Mijatovic se sont mariés harmonieusement avec les toiles expressives de Nicole Elkon. Par la suite, c'est un autre artiste Saint-Maurien contemporain qui a bénéficié de l'écrin de la Villa pour exposer ses œuvres jusqu'au 16 mars dernier : Gérard Venturelli et ses dérobées de l'étreinte.

Des as des échecs



Le 27 janvier dernier, plus de 170 écoliers et 60 collégiens étaient réunis dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville lors de la phase départementale du championnat d'échecs scolaire. Bravo aux établissements saint-mauriens qualifiés : l'école Marinville, également championne départementale, l'école Jeanne d'Arc, le collège Le Parc-Tilleuls, également champion départemental, et le collège François Rabelais. En individuel, Adam El Karaoui du collège Rabelais est champion départemental, Valentin Verroust du collège Pissarro vice-champion départemental et Alexia Le Floch de l'école Marinville est vice-championne départementale.

Saint-Maur en images »

Salle comble pour David Colon



Le 29 janvier dernier, la Maison des arts et de la culture - Villa Médicis a accueilli le Rendez-vous de l'Essai consacré à l'historien David Colon et son ouvrage *La Guerre de l'information*. Expert en histoire de l'information, des médias et de la propagande, le professeur à Sciences Po Paris a captivé un public venu en nombre pour assister à ce temps d'échange. Un beau succès pour cette conférence sur des sujets d'actualité, qui ont su inspirer l'auditoire. Prochain rendez-vous le 24 avril avec Jérôme Fourquet ! (voir p.29)

Sous le signe du carnaval



Thème incontournable du mois de février, le carnaval était au menu des vacances scolaires d'hiver avec des ateliers gratuits proposés par la Ville. Ces enfants se sont amusés lors des ateliers et ont confectionné des peluches et masques colorés.

Le carnaval était également au cœur des animations dans les accueils de loisirs avec notamment un grand bal masqué à l'accueil de loisirs Bled. L'occasion pour les petits de revêtir leur déguisement préféré !

Les femmes font briller les Jeux !

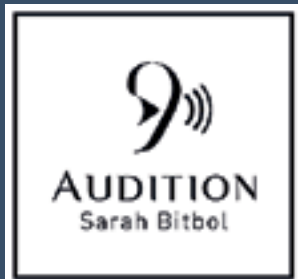


Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville, engagée depuis de longues années dans la promotion du sport pour tous, a mis à l'honneur Dominique Soulis, adjointe au maire en charge des sports, Yasmine Camara, adjointe au maire et conseillère régionale déléguée à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi que Fabienne Haus-tant et Audrey Laurent, qui porteront officiellement la flamme olympique le 21 juillet prochain à Saint-Maur. C'est la première fois dans l'histoire des JO, que nous verrons autant de femmes que d'hommes participer à la plus grande compétition au monde.

Une soupe des chefs solidaire



C'est une soupe qui réchauffe le corps et l'âme ! Organisée par le Lions Club Saint-Maur Alliance, la Soupe des chefs s'est déroulée le 9 mars dernier au marché d'Adamville. Les Saint-Mauriens sont venus en nombre se procurer les délicieux potages confectionnés généreusement par des chefs saint-mauriens. Potages de légumes traditionnels, soupes aux saveurs exotiques... Un large choix était proposé lors de cette vente caritative dont l'ensemble des recettes a été reversé à l'épicerie solidaire.



AUDITION

Sarah Bitbol



Rencontrez une audioprothésiste à votre écoute

Audioprothésiste diplômée d'état, j'ai choisi de m'installer en tant qu'indépendante à Saint-Maur des Fossés, ville qui m'a vue grandir. **Ma mission est de vous accompagner dans votre démarche vers une meilleure audition et de vous apporter un suivi personnalisé sans faille.**

Pourquoi choisir une Audioprothésiste indépendante ?

Choisir une Audioprothésiste indépendante c'est :

- **Garantir une adaptation et un suivi** au plus près de vos besoins.
- Avoir le choix entre de nombreuses gammes d'appareils et bénéficier des dernières innovations technologiques.
- **Rencontrer une personne à votre écoute et disponible** durant toute la durée de votre appareillage, et cela de manière illimitée et sans surcoût.
- **Confier votre audition à une professionnelle de santé experte**, avec des années d'expérience, sachant s'articuler avec l'ensemble du réseau de soin ORL et de médecine de ville de votre région.

Puisque votre santé est importante et que l'aide auditive ne se limite pas à l'achat d'un appareil, **choisissez Audition Sarah Bitbol, votre Audioprothésiste indépendante référente.**

Sincères salutations,
L'équipe Audition Sarah Bitbol

www.audition-sarahbitbol.fr



ReSound Nexia

La solution la mieux notée
pour l'écoute dans le bruit !***

SAINT-MAUR ADAMVILLE
7 Rue Baratte Cholet
01 48 83 08 13

SAINT-MAUR LA VARENNE
92 bis avenue du Bac
01 43 94 13 97

Test
auditif
gratuit*



Essai
1 mois
gratuit**

**PRENEZ RENDEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT !**

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Jusqu'au 30 avril 2024
L'accessoire TV
d'une valeur de 290€
offert !

pour l'achat d'une stéréo
ReSound Nexia



*Test non médical. **Sur prescription médicale. ***Par rapport aux anciens produits. Note NPS de l'utilisateur final, données consignées. Les aides auditives GN Hearing sont indiquées pour la correction de pertes auditives légères, moyennes, sévères et profondes. Nous vous invitons à lire attentivement le manuel d'utilisation. En cas de doute, demandez conseil à un spécialiste. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Mars 2024. RCS 509689915. FR 72509689915.

L'équitation pour favoriser l'apprentissage



Les effets bénéfiques des activités équestres sur les enfants à besoins spécifiques ne sont plus à démontrer. Dans cette optique, les élèves de deux classes Ulis* des écoles Bled et de La Pie ont participé de novembre à janvier dernier, au projet « Cheval et Altérité », mis en place par la Fédération Française d'Équitation.

Cette initiative, réalisée avec le soutien de la municipalité, a permis aux élèves de participer à 8 séances d'équitation aux écuries de Condé et au centre équestre de Saint-Maur. Au contact des poneys et des chevaux, ces

enfants en situation de handicap mental ont bénéficié d'un environnement qui a su conjuguer amusement et apprentissage. « *Le projet, lancé dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, s'inscrit pleinement dans la politique menée par la Ville en matière d'inclusion et d'éducation. Cette belle initiative, à la fois ludique et pédagogique, a permis aux enfants de s'épanouir et de vivre une expérience unique* », a déclaré Hélène Leraître, adjointe au maire en charge du handicap.

* Unités localisées pour l'inclusion scolaire

Les Rives de la Marne en photos

Du 27 janvier au 8 février, le pavillon du Carré Médicis a accueilli l'exposition *Chez moi, mon quartier, ma ville*. L'occasion pour les visiteurs de (re)découvrir le quartier des Rives de la Marne à travers l'œil de la photographe Zabou Carrière. La galerie de clichés, réalisés avec la participation active des habitants du quartier des Rives de la Marne, a permis de découvrir la vie du quartier dans toute son authenticité.

De ses résidents aux commerces locaux, c'est toute la richesse du quartier et de ses acteurs qui ont été mis à l'honneur sous un regard artistique.



Réunions publiques : prochains rendez-vous

Temps d'échanges privilégiés, les réunions publiques se poursuivent au printemps. Ouvertes à tous, ces rencontres seront l'occasion pour les habitants de s'informer sur les différents projets de la Ville et d'échanger avec Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur, et des élus de la majorité municipale. Ce sera notamment l'occasion d'échanger autour de la protection de notre urbanisme à taille humaine, consacré par le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal.

Les Corneilles
Mardi 26 mars à 20h
Centre de loisirs Les Corneilles
78 rue du docteur Roux

La Varenne
Jeudi 28 mars à 20h
École élémentaire Michelet
2 avenue Michelet

Saint-Maur Créteil
Mardi 2 avril à 20h
École élémentaire Auguste Marin
6 avenue Auguste Marin



Adamville Bellechasse
Mardi 30 avril à 20h
École élémentaire Bled
89-91 avenue Carnot

Adamville mairie
Jeudi 2 mai à 20h
École élémentaire Diderot
16 avenue Diderot



06 68 55 82 80 www.paysagiste-paris.fr
5 av Auguste Marin, 94100 St-Maur-des-Fossés

**création - entretien - élagage
terrasses & jardins**

flashez
pour découvrir
toutes nos créations



ECLA
coaching professionnel
bilan de compétences

LE BILAN DE COMPÉTENCES ?

Le complice des transitions
professionnelles réussies !

- ✓ Vous ne trouvez **plus de sens** dans votre **travail** ?
- ✓ Vous rêvez de vous **épanouir professionnellement** ?
- ✓ Vous envisagez de faire une **reconversion** professionnelle ?
- ✓ Vous avez **peur** du **changement** ?
- ✓ Vous vous posez **mille questions** mais **par où commencer** ?



Osez faire le **premier pas** vers votre **épanouissement professionnel** et prenez rendez-vous pour un **entretien préalable, gratuit et sans engagement** !

Nous ferons le point sur votre situation et l'objectif que vous souhaitez atteindre.

LAURE CHANCEAULME

Coach professionnelle certifiée

Consultante en bilan de compétences (éligible CPF)

Séance en présentiel sur Saint-Maur-des-Fossés et ses environs, Paris 11^{ème} ou en visio
07.81.06.15.21 laure.chanceaulme@ecla-coaching.fr www.ecla-coaching.fr

Cours particuliers

Stages intensifs

Cours en ligne

A DEUX

**ON APPREND
MIEUX**



Anacours
SOUTIEN SCOLAIRE

38 av. de la République, 94100 Saint-Maur



01 42 77 79 00

96%

des parents sont
satisfaits des
enseignants

94%

recommandent
Anacours

94%

des parents sont
satisfaits des
services Anacours

85%

ont constaté une
progression de la
moyenne

Enquête réalisée en juin 2023 auprès de 1121 familles

Ils nous ont quittés en ce début d'année

Bernard Verneau, conseiller municipal



Conseiller municipal au sein de la majorité municipale, Bernard Verneau est décédé le mardi 27 février à l'âge de 69 ans. Le conseil municipal regrettera ce membre particulièrement actif en faveur des personnes en situation de handicap, sa constante bienveillance et son dévouement au service de Saint-Maur depuis de nombreuses années.

Très impliqué pour Saint-Maur, Bernard Verneau a été conseiller municipal au sein de la majorité, au cours de trois mandatures : de 1983 à 2008, sous les mandatures de Jean-Louis Beaumont, il était chargé des dossiers ayant trait au handicap ; de 2008 à 2014, il était conseiller délégué à la conception et à la rénovation des équipements sportifs auprès d'Henri Plagnol. Depuis 2014, il faisait partie de la majorité municipale aux côtés de Sylvain Berrios. Il était conseiller en charge du handicap.

Après avoir occupé le poste d'ingénieur technico-commercial à la direction du groupe Quillery, Bernard Verneau s'est tourné vers le domaine sportif où il a consacré une grande partie de sa carrière professionnelle. Jusqu'à sa retraite en août 2019, il a occupé le poste d'adjoint au chef du bureau des équipements sportifs au ministère des Sports. Pendant de nombreuses saisons, Bernard Verneau a également joué un rôle majeur au sein de la Fédération française handisport (FFH) occupant des postes clés qui ont laissé une empreinte forte au sein de cette institution. Il a notamment été vice-président de 2001 à

2013 et enfin vice-président délégué de 2017 à 2019. Il avait été nommé chef de mission pour les Jeux Paralympiques de Barcelone en 1992, de Lillehammer en 1994 et d'Athènes en 2004. Sa contribution précieuse au mouvement sportif s'est également démontrée dans le cadre de la candidature de Paris pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2012, en tant que responsable du dossier de candidature pour les Jeux paralympiques.

Pour ses mérites et engagement en faveur des personnes en situation de handicap et leur inclusion par le sport, Bernard Verneau avait été honoré le 8 mai 2007 et nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Sylvain Berrios et le Conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à son épouse Martine et à ses enfants, Alice et Maxime.

Michel Jazy, légende de l'athlétisme



Michel Jazy s'est éteint le 1^{er} février dernier à l'âge de 87 ans. Plusieurs fois recordman du monde, deux fois champion d'Europe et vice-champion olympique du 1 500 m, il suscitera dans les années 60 une véritable « Jazymania ». Le 25 juin 1965, il s'était emparé du record du monde du 4 x 1 500 mètres dans notre ville de Saint-Maur, au sein du stade Adolphe Chéron. Deux jours plus tard, toujours dans l'enceinte sportive saint-maurienne, il décroche un nouveau record du monde en 7 minutes 42 secondes sur 3 000 m. C'est également dans notre commune qu'il foulera pour la toute dernière fois la piste, le 12 octobre 1966, décrochant pour

l'occasion un ultime record du monde en 4'56"2 sur 2 000 m. Michel Jazy, qui était présent à l'inauguration de la nouvelle piste d'athlétisme du stade Chéron en 2018, reste encore à ce jour une des plus grandes références de l'athlétisme français.

Philippe Bressy, ancien élu de Saint-Maur



Ancien conseiller municipal puis maire-adjoint de Saint-Maur, Philippe Bressy est décédé le 10 janvier dernier dans sa 91^e année.

Aventurier dans l'âme, Philippe Bressy a visité pas moins de 25 pays au cours de sa vie. Sa carrière au sein d'un grand groupe lui a permis de vivre son rêve de liberté et de découverte du monde. Installé à Saint-Maur à partir des années 1980, Philippe Bressy s'est beaucoup investi pour sa ville. Il devient d'abord président des Amis de la jeunesse Adamville et initie la rénovation du chalet de La Baume en aménageant cinq appartements pour permettre aux familles d'accéder à des vacances à un tarif modéré. Puis, de juin 1995 à mars 2008, il rejoint l'équipe municipale comme conseiller puis comme maire-adjoint. Pendant cette période, il participe à la création de la mission « Cadre emploi », qui aidera environ 300 cadres à retrouver un emploi. C'est aussi à Saint-Maur qu'il connaîtra la joie d'être grand-père avec la naissance de ses 7 petits-enfants et 2 arrière petits-enfants. Il laisse derrière lui le souvenir d'un homme rayonnant, dynamique et toujours de bonne humeur.

Sylvain Berrios et le Conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à leurs proches.

ENVIE D'UN JARDIN *bien entretenu ?*

Entreprise paysagiste spécialisée
dans le soin de jardins pour
particuliers depuis 1976.

- Tonte et soin des gazons
- Entretien de massifs
- Désherbage / Débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Remise en état de votre jardin
- Maintenance et nettoyage :
allées, terrasses, balcons,
piscines
- Taille de haies, fruitiers, rosiers,
arbustes (hors élagage)
- Interventions ponctuelles et
contrats annuels



13 Rue du Parc
94000 CRETEIL
01.48.98.50.05
contact@lesjardinsdagathe.com
www.lesjardinsdagathe.com



POUR VOTRE ANNONCE PUBLICITAIRE DANS LE SAINT-MAUR INFOS

merci de contacter
le service communication
au 01 45 11 65 39
regiepublicitaire.smi@mairie-saint-maur.com

À tous les propriétaires :

l'heure de la détente a sonné.



Optimisez vos chances
d'obtenir une offre adaptée

Vendez votre bien avec Casavo



casavo.com • 01 82 28 91 44

CASAVO

L'intelligence au service de votre
projet immobilier

Les écoles Parc Est vont faire peau neuve



Les écoles maternelle et élémentaire Parc Est vont bénéficier d'une transformation majeure dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement porté par l'équipe municipale dans les 25 écoles de la ville.

Prévus pour débiter au printemps, ces travaux représentent un investissement important de 6,5 millions d'euros qui permettra d'agrandir les deux écoles, d'intégrer les enjeux environnementaux et d'offrir aux élèves de nouvelles cours d'écoles végétalisées.

Voici un aperçu des différentes facettes de ce chantier de grande envergure :

Un projet respectueux de l'environnement

- Intégration de végétation pour créer des îlots de fraîcheur dans les 2 cours
- Travaux de mises aux normes et rénovation thermique des 2 écoles
- Isolation des façades permettant une amélioration de la performance énergétique des bâtiments
- Installation de panneaux photovoltaïques

Des réaménagements plus fonctionnels

- Réaménagement des deux cours, pour la maternelle et l'élémentaire
- Construction d'un nouveau bâtiment abritant les offices et réfectoires des 2 écoles (extension de l'espace de restauration)
- Harmonisation des espaces adaptés et fonctionnels
- Amélioration de l'accessibilité
- Création d'un chemin sécurisé entre le centre de loisirs et les écoles
- Réaménagement du terrain de sport

Les travaux de réhabilitation des locaux auront lieu pendant les périodes de vacances scolaires, ce qui garantira un bon déroulement des activités scolaires.

Quant aux travaux d'extension, ils se dérouleront de juillet 2024 à août 2025

La finalisation de ce projet est programmée pour la rentrée 2025.

Coût : 6,5 millions d'euros



Taxi, s'il vous plaît !

La borne de taxi est à nouveau en fonctionnement à la gare RER Le Parc de Saint-Maur, rue André Cayeux.

Vous pouvez désormais commander votre taxi directement depuis cette borne.



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

L'Institut National des Métiers d'Art devient



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

—
SUR LE
BOUT DES
DOIGTS
—

02-07
AVRIL
2024

PROGRAMME



#nosartisansontdutalent

Conception graphique : www.bonafantdesign.com



En partenariat avec



A photograph of a wooden bridge with blue metal railings crossing a river. Two people are walking on the bridge, one pushing a stroller. The background shows green trees and some buildings under a clear blue sky.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ENTRE EN VIGUEUR : UNE VILLE À TAILLE HUMAINE

La loi prévoit l'obligation pour les villes d'adopter un Plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale, en remplacement des documents d'urbanisme propres à chaque commune. Pour Saint-Maur, cela signifie un cadre commun aux treize communes qui forment le territoire Paris Est Marne & Bois.

En juin 2023, la participation massive des Saint-Mauriens à l'enquête publique sur le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a permis de faire entendre le choix d'un urbanisme à taille humaine et d'un environnement préservé. Grâce à cette mobilisation, les principes fondateurs de l'ancien PLU communal ont été intégrés et renforcés lors de l'adoption du PLUi par le territoire Paris Est Marne & Bois, le 12 décembre dernier.

Retour en détail dans ce dossier sur l'entrée en vigueur du PLUi, un cadre protecteur de l'identité de Saint-Maur : stricte limitation des hauteurs de construction à 4 étages et uniquement sur les grands axes, renforcement de la protection environnementale de la ville, sauvegarde des quartiers pavillonnaires, refus de la désignation d'emplacements réservés au logement exclusivement social et la stricte limitation de la démographie.

À SAINT-MAUR, UN URBANISME À TAILLE HUMAINE PROTÉGÉ

Au sein de la Métropole du Grand Paris, les communes font face depuis plusieurs années à une injonction à la densification massive. En juin dernier, dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), les Saint-Mauriens se sont fortement mobilisés pour défendre le choix municipal d'un urbanisme à taille humaine respectueux de l'environnement. Sylvain BERRIOS, maire de Saint-Maur, répond aux questions de votre magazine municipal sur les enjeux de l'entrée en vigueur du PLUi.

Saint-Maur Infos : Pourquoi a-t-il fallu élaborer un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ?

Sylvain BERRIOS : Depuis 2010 et la loi sur le Grand Paris, le législateur conduit un transfert méthodique des compétences d'urbanisme, au détriment des communes et au bénéfice de l'échelon intercommunal et métropolitain. Pour le cas de Saint-Maur cela a conduit à l'obligation d'élaborer un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), commun aux 13 villes qui forment l'établissement public territorial (EPT) Paris Est Marne & Bois.

SMI : Quels sont les choix fondamentaux de notre urbanisme qu'il a fallu défendre lors de l'élaboration du PLUi ?

SB : L'urbanisme est ce qui définit l'organisation de l'espace et le cadre de vie, c'est « l'ADN » d'une ville, qui trouve sa source dans son histoire et sa géographie. Pour ce qui concerne Saint-Maur, il s'agit en premier lieu de la **protection de notre environnement** incarné par la **trame bleue** que constitue la Marne et ses berges, et la **trame verte** que constituent nos 18 000 arbres d'alignement et nos 32 squares et espaces verts publics. Il s'agit à la fois de protéger la biodiversité, la faune et la flore, mais aussi de **répondre aux défis environnementaux** et aux aléas de la crise climatique, telles que les inondations ou les périodes de fortes chaleurs. C'est un des éléments essentiels de notre cadre de vie apaisé.

En deuxième lieu, il s'agit de résister aux volontés de densification massive des différents acteurs du logement, et en premier lieu de l'État. **À Saint-Maur, nous souhaitons au contraire un urbanisme à taille humaine** qui, d'une part, préserve nos **quartiers pavillonnaires** et leurs espaces



verts de pleine terre que constituent les jardins ; et d'autre part un urbanisme qui **limite strictement les constructions à 4 étages aux seuls grands axes**. C'est la raison pour laquelle nous avons refusé l'injonction de l'État de désigner des quartiers réservés à la production exclusive de logement social et la mise en place d'un droit de préemption renforcé. Il s'agit aussi d'offrir un parcours de vie dans la ville, avec des **équipements publics pour tous**, scolaires, sportifs, culturels... Enfin, il s'agit également d'offrir un **parcours résidentiel complet**, du logement aidé à l'accession à la propriété, en passant par le logement étudiant ou les résidences seniors, **tout en maîtrisant la démographie**, car **il n'est pas, à notre sens, souhaitable que Saint-Maur devienne une ville de plus de 100 000 habitants**.

Nous avons hérité de cette organisation spatiale d'Auguste Marin, au début du xx^e siècle, qui avait voulu une « ville jardin », et de Jean-Louis Beaumont qui a déjà su, en 1977, s'opposer aux velléités de l'État constructeur. **Comme la majorité**

municipale aujourd'hui, ces deux maires ont veillé au développement harmonieux de notre presqu'île, loin du tumulte de la grande banlieue parisienne. Cet équilibre de la commune, son « ADN », est désormais inscrit dans le PLUi. Il est sans égal en Val-de-Marne et probablement au sein de la Métropole du Grand Paris : il s'agit de l'exception saint-maurienne.

SMI : Pourquoi avez-vous appelé à cette occasion les habitants à se mobiliser pour soutenir cette « exception saint-maurienne » ?

SB : Au sein de la Métropole du Grand Paris (MGP), tout concourt non seulement à une densification massive, mais également et surtout à la **disparition des quartiers pavillonnaires**. La loi prévoit la construction de 70 000 logements par an au sein de la MGP et l'État mène un combat permanent pour y densifier les villes dites « résidentielles ». **Cette injonction à la densification est supérieure à tout autre objectif, y compris celui de protection de l'environnement** ou d'anticipation des aléas climatiques. Dans ces conditions, notre choix d'un urbanisme saint-maurien à taille humaine, **tel que défini dans notre PLU communal avec bon sens, fait figure d'exception. C'est à ce titre que l'État nous sanctionne chaque année dans le cadre de la taxe dite « SRU »**, car il considère que nous ne construisons pas assez, pas assez vite, et que nos règles d'urbanisme sont trop restrictives. Lors de l'élaboration du PLUi, l'enjeu était donc de faire en sorte que nul ne profite de la situation pour remettre en cause nos choix fondamentaux. **La mobilisation de près de 10 000 Saint-Mauriens a été d'un très grand soutien pour faire entendre notre voix**. Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui ont participé à cette mobilisation.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ENTRE EN VIGUEUR : UNE VILLE À TAILLE HUMAINE

SMI : Quelles sont les principales nouveautés de ce document ?

SB : Le PLUi intègre les règles du PLU communal qui prévalaient jusqu'à présent, en particulier les principes que je viens de rappeler. **Mais il en renforce aussi certains aspects :** obligation de 50% d'espaces verts de pleine terre minimum pour tout nouveau projet en zone pavillonnaire, prise en compte de critères environnementaux (protection des corridors écologiques et lutte contre les îlots de chaleur, choix de matériaux de construction durables, végétalisation obligatoire des toits-terrasses de plus de 150m²) augmentation des marges de retrait de 3 à 5 mètres sur les grands axes, ou encore renforcement de la protection des arbres.

SMI : Que signifie cet objectif de 50% de pleine terre ? Et pourquoi cette limite de hauteur de construction à 4 étages ?

SB : Ce sont deux aspects essentiels du PLUi, qui sont à la fois des marqueurs de l'identité de Saint-Maur et **des outils indispensables pour faire face aux défis environnementaux.** L'obligation de 50% d'espaces verts de pleine terre dans nos quartiers pavillonnaires, qui couvrent 85% du territoire de la commune, permet d'avoir **des espaces de préservation de la biodiversité en ville, qui sont autant de puits naturels de captation du carbone.** Il ne faut pas oublier qu'un tiers de la ville de Saint-Maur est soumis au risque d'inondation et de crue de la Marne. Par conséquent, **ces espaces de pleine terre sont indispensables pour assurer l'absorption de l'eau à la parcelle et limiter le ruissellement.**

En ce qui concerne la stricte limitation des hauteurs de constructions à 4 étages, il s'agit d'un maximum qui n'est possible que sur les grands axes de la ville. **C'est la hauteur de construction la plus restrictive de l'ensemble du territoire Paris Est Marne & Bois** et sans doute l'une des plus restrictives de la petite couronne francilienne. Les 4 étages permettent une transition douce vers le reste du tissu urbain, sans l'asphyxier. Pour 85% du territoire de la ville en zone pavillonnaire, **la limite de hauteur de construction est celle de la hauteur d'une maison classique, soit 10 mètres au faîtage.**

SMI : Pourquoi la commune continue-t-elle d'être pénalisée en tant que « commune carencée » au titre de la loi SRU, et qu'est-ce que cela signifie ?

SB : La loi SRU dispose que chaque ville doit avoir **un quota de 25% de logements sociaux.** Celles qui n'atteignent pas ce quota font l'objet d'un « arrêté de carence », prévu par l'article 55 de cette loi. Pour ne plus être carencée, **Saint-Maur devrait construire plus de 8 000 logements exclusivement sociaux, soit l'équivalent des quartiers du Parc et du Vieux-Saint-Maur réunis !** Je crois que tout le monde comprend l'absurdité de cet objectif. Au-delà, il est fait reproche à la commune de pas avoir suffisamment construit... les Saint-Mauriens peuvent, je crois, témoigner du contraire. Par ailleurs, dans chaque immeuble construit, il y a 30% de logements sociaux. En outre depuis le début d'année 2021, ce n'est plus la ville qui délivre les permis de construire mais la Préfecture qui bénéficie également du droit de préemption urbain. **Cette situation ubuesque n'empêche pas l'État de reprocher à la Ville de ne pas avoir fait assez bien... alors même qu'il la prive des moyens de le faire.**

« L'équilibre de la commune, son ADN à taille humaine, est désormais inscrit dans le PLUi. »

SMI : Dans ce cas est-il possible de sortir de la carence et est-ce de l'argent perdu pour la ville ?

SB : En réalité, dans l'arrêté de carence du 19 décembre dernier, **ce sont nos choix d'urbanisme que l'État souhaite remettre en cause.** C'est d'ailleurs ce qui est écrit dans les motivations de l'arrêté, qui cible explicitement et pour la première fois depuis dix ans, deux choix fondamentaux que nous avons fait : **notre refus de désigner des emplacements réservés**

exclusivement au logement social et la mise en place d'un droit de préemption renforcé pour y parvenir, et **la protection de près de 85% du territoire de Saint-Maur**, constitué des zones pavillonnaires qui sont **de véritables réservoirs écologiques.** Ces choix, ce sont les choix des Saint-Mauriens. Par conséquent la taxe SRU qui nous est infligée ne constitue pas de l'argent perdu, mais nous protège d'une volonté absurde de densification massive. **Pour autant, j'ai bon espoir que la loi SRU, dont de nombreux acteurs constatent son inefficacité depuis 20 ans évolue dans les prochains mois ;** et qu'une véritable politique du logement s'y substitue, qui prenne en compte à la fois les besoins des plus fragiles et ceux des classes moyennes qui en sont aujourd'hui exclus. Le Conseil municipal a **d'ailleurs adopté une délibération en ce sens le 8 février dernier.** Par ailleurs la Ville conteste cette sanction inique devant les tribunaux administratifs.

SMI : Quelle est l'évolution démographique actuelle de Saint-Maur ?

SB : Les derniers chiffres de l'INSEE indiquent que nous sommes 75 441 habitants. **Depuis plusieurs années, la démographie poursuit à Saint-Maur une légère baisse.** Je suis souvent interrogé sur cette baisse tendancielle, qui paraît parfois contre-intuitive. En réalité, elle s'explique par deux éléments qui s'observent sur l'ensemble du territoire français : la modification de la structure des foyers, notamment l'augmentation des familles monoparentales, et la baisse des naissances.

Dans les années 1980, la population de Saint-Maur a atteint les 83 000 habitants. La commune a donc été dimensionnée pour accueillir une population autour de ce chiffre, et **c'est la limite maximale que nous nous sommes fixés** dans le cadre du précédent PLU communal et du PLUi récemment entré en vigueur. Au-delà, la Ville connaîtrait des difficultés à accueillir les usagers dans ses équipements publics (écoles, crèches, centres sportifs etc.). **C'est aussi pour cela que nous devons continuer à lutter contre les injonctions à la densification massive.**

AUGMENTATION DE LA PLEINE TERRE, PROTECTION DU VÉGÉTAL ET DU PATRIMOINE BÂTI, RÉDUCTION DES EFFETS D'ÎLOTS DE CHALEUR : LES ÉVOLUTIONS VERTUEUSES DU PLUi PAR ZONE

La zone UA

Nos quartiers historiques et commerçants, nos gares et places

Hauteur de construction limitée à R+3+combles



Augmentation de 10% à 20% de la part de pleine terre

Objectif : répondre à un besoin de végétalisation de la ville et de réduction des effets d'îlots de chaleur

La zone UB

Nos 8 grands axes

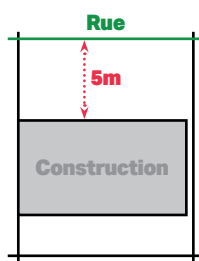
Hauteur de construction limitée à R+3+combles

Augmentation de 10% à 20% de la part de pleine terre

Objectif : répondre à un besoin de végétalisation de la ville et de réduction des effets d'îlots de chaleur

Augmentation de 3m à 5m du retrait des constructions

Objectif : favoriser la plantation d'arbres dans le paysage sur rue



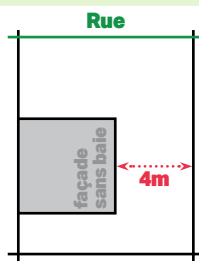
La zone UP

Nos quartiers pavillonnaires
85% du territoire de la ville

Hauteur de construction limitée à R+1+combles et toujours 50% de pleine terre

Augmentation de la marge de retrait à 4m en limite séparative à toutes les parcelles

Objectif : favoriser des corridors écologiques et préserver le rapport paysager entre espace public et privé



La zone UE

Nos équipements publics

Saint-Maur dispose de nombreux équipements : services publics, stades et gymnases...

La zone UX

Nos activités économiques

Objectif : renforcer l'attractivité économique et commerciale de la gare Saint-Maur Créteil

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ENTRE EN VIGUEUR : UNE VILLE À TAILLE HUMAINE

La zone UZ

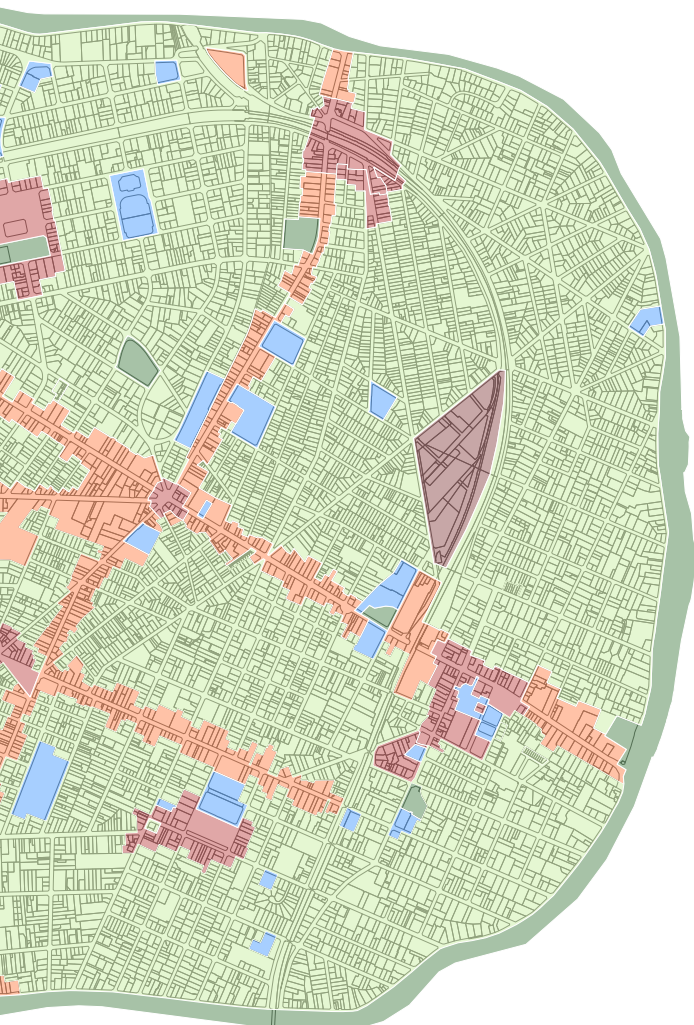
L'écoquartier du jardin des facultés

Aménagé autour du jardin arboré Simone Veil, l'écoquartier du Jardin des Facultés est dédié aux mobilités douces pour offrir un cadre de vie apaisé à ses résidents.

La zone N

Nos espaces naturels (bords de Marne, parcs et jardins publics, site de l'Observatoire)

Objectif : protéger nos 13 hectares d'espaces verts



La protection du patrimoine bâti et végétal



Les dispositions inscrites dans le PLUi permettent de préserver les bâtiments historiques de la ville en favorisant l'harmonie urbaine et paysagère. Le classement de 315 bâtiments ou ensembles remarquables par leur architecture, est maintenu. Le PLUi permet d'assurer un équilibre démographique et d'offrir aux Saint-Mauriens un parcours résidentiel complet avec une offre de logements adaptée. Le PLUi préserve également le patrimoine végétal de la ville en identifiant 49 arbres remarquables avec une interdiction de construction à moins de 10 mètres par rapport au collet, ce qui représente la prescription la plus restrictive du territoire.



2 questions à Pierre-Michel Delecroix, adjoint au maire délégué à l'urbanisme

Saint-Maur Infos : Au sein du territoire Paris Est Marne & Bois, vous avez été chargé de porter l'élaboration du PLUi. Comment s'est déroulé ce travail avec les autres villes ?

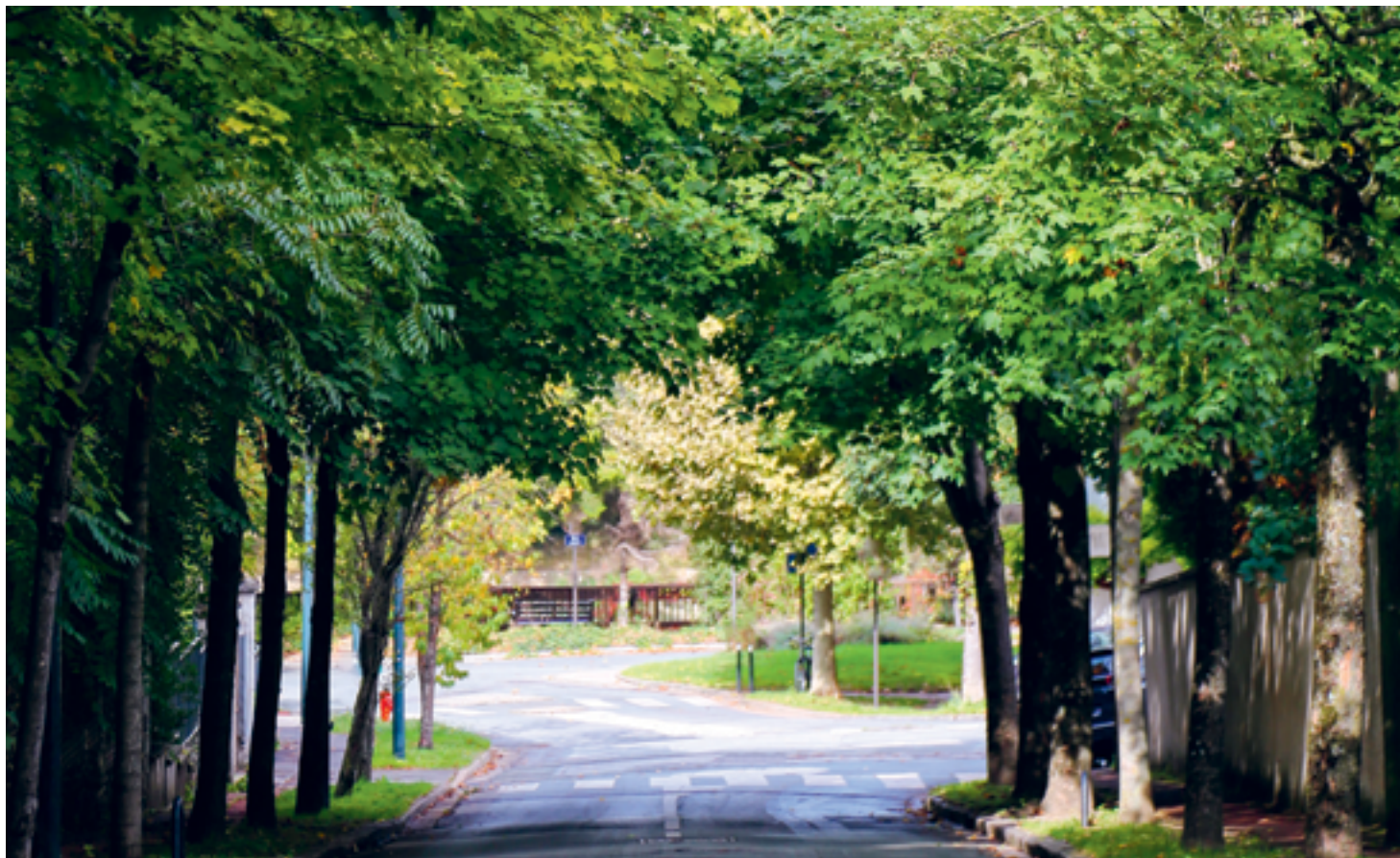
Pierre-Michel Delecroix : Le PLUi est le fruit d'un travail intense, pendant plusieurs mois, avec les treize maires des communes qui forment Paris Est Marne & Bois. Nous sommes partis d'un principe de départ : respecter l'identité et les choix d'urbanisme de chaque commune, tout en fixant un socle commun protecteur de l'environnement et du cadre de vie. Sur de nombreux aspects, en particulier la protection de la pleine terre et la limitation de la hauteur de construction à 4 étages, uniquement sur les grands axes, Saint-Maur a été exemplaire.

SMI : La protection des arbres et des espaces naturels qui forment la trame verte est au cœur du PLUi. Qu'est-ce qui a changé pour la zone naturelle de l'Observatoire ?

P-M.D. : Le terrain de l'ancien observatoire, d'une superficie de 3 hectares, a été classé dans le PLUi comme zone naturelle et espace paysager protégé. Cela signifie qu'aucune construction n'y est possible. De même, le PLUi protège nos 32 squares et nos 18 000 arbres d'alignement, qui forment un véritable réservoir de biodiversité au sein de la trame verte.

DE ZONES PAVILLONNAIRES
RÉSERVOIR DE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ENTRE EN VIGUEUR : UNE VILLE À TAILLE HUMAINE



Les mesures phares d'un PLUi protecteur

✓ Limiter la hauteur des constructions à 4 étages maximum, et uniquement sur les grands axes :

- ▶ Sur 85% de la ville : maintien de la hauteur de construction à la hauteur d'une maison classique (RDC+1 étage+ combles), soit 10m au faîtage ;
- ▶ Des constructions limitées à 4 étages (RDC + 3 étages + combles) uniquement sur les grands axes, soit 16m au faîtage.

Garantie d'un urbanisme maîtrisé, à taille humaine, pour un cadre de vie apaisé.

✓ Protéger la trame verte et les 18 000 arbres d'alignement, écosystème de la ville :

- ▶ Protection des squares, parcs et jardins et des 18 000 arbres d'alignement qui forment la trame verte.

Lutte contre le réchauffement climatique et la réduction des émissions de CO² grâce à nos nombreux îlots de fraîcheurs, réserves de biodiversité.

✓ Préserver la trame bleue, la Marne, et sa biodiversité :

- ▶ Renaturation des berges, lutte contre les rejets polluants dans la rivière, protection de la biodiversité de la Marne.

Retour à la baignade, gage d'une Marne protégée.

✓ Sauvegarder les quartiers pavillonnaires et leurs 50 % d'espaces verts de pleine terre :

- ▶ Principe d'inconstructibilité au-delà d'une bande de 20m à partir de l'espace public, augmentation des marges en limite séparative, compensation en cas d'abattage d'arbres.

Préservation de la nature en ville, infiltration des eaux de pluie à la parcelle et respect de la faune et de la flore.

✓ Refuser la désignation d'emplacements réservés au logement social et le droit de préemption renforcé :

- ▶ Interdire la désignation de quartiers à densifier prioritairement avec des logements exclusivement sociaux et permettre le respect de la mixité sociale.

85% du territoire est en zone pavillonnaire, les constructions sur les grands axes sont limitées et comprennent 30% de logements sociaux pour une mixité effective.

✓ Contenir la démographie :

- ▶ La Ville fixe à 83 000 le nombre maximum d'habitants sur la commune, seuil au-delà duquel les équipements publics et la voirie ne seraient plus adaptés.

Refus de la densification massive souhaitée par l'État.



SAINT-MAUR, VILLE DURABLE

La Ville ouvre des potagers partagés

Dans le cadre du déploiement de son plan d'actions « Saint-Maur, ville durable », la Ville met à disposition de Saint-Mauriens des potagers partagés à la Maison de la nature.



Les potagers partagés de la Maison de la nature seront plus qu'un simple espace de culture ; ils constitueront un lieu d'apprentissage et de formation. L'objectif est de permettre aux jardiniers amateurs d'acquérir des connaissances et des compétences qu'ils pourront ensuite appliquer chez eux.

Ce potager partagé offrira aux Saint-Mauriens un espace de rencontre convivial, propice aux échanges et aux activités respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. À travers la pratique du jardinage, les participants seront également sensibilisés à l'importance de bien se nourrir, à la saisonnalité des cultures et au respect du cycle vivant. Au total, une trentaine de parcelles de 7m² seront mises gracieusement à disposition par la municipalité. Tous les résidents majeurs de Saint-Maur peuvent formuler une demande pour obtenir un potager.

Pour faire acte de candidature, il suffit d'envoyer un justificatif de domicile et une photocopie d'une pièce d'identité par courrier à l'Hôtel de Ville ou par e-mail à l'adresse developpement.durable@mairie-saint-maur.com.

Les rendez-vous du développement durable

Le printemps de la grainothèque



Venez participer le 30 mars de 14h à 17h au printemps de la grainothèque à la médiathèque Germaine-Tillion. Cet après-midi sera rythmé par des ateliers et des échanges afin de récolter des idées et conseils pour vos plantations dans une ambiance conviviale.

Du foin dans les bottes !

Retrouvez la ferme pédagogique jusqu'au dimanche 14 avril. Découvrez les animaux de la ferme pendant les visites libres. De nombreux ateliers et démonstrations sont proposés aux enfants dès 5 ans.

De 9h30 à 18h
Parc de l'Abbaye
Programmation sur saint-maur.com

Dimanche citoyen

Nettoyons les bords de Marne le 7 avril de 9h à 12h.
5 secteurs sont proposés :



- Passerelle du Halage vers passerelle de La Pie
- Passerelle de la Pie vers Pont de Bonneuil
- Avenue de Bonneuil vers Pont de Chennevières
- Pont de Champigny vers Pont de Chennevières
- Pont de Champigny vers Pont du Petit Parc

Inscription : par téléphone 01 45 11 65 65 ou developpement.durable@mairie-saint-maur.com
Lors de votre inscription, indiquez votre nom, prénom, numéro de téléphone et le secteur choisi



Saint-Maur

Chasse aux œufs

SAMEDI 30 MARS DE 14H30 À 17H30

Square des Lacs & Square de La Pie



Réservé aux enfants
jusqu'à 11 ans

Renseignements au 01 48 86 41 15



@VilleSaintMaur
saint-maur.com

La Ville défend la pratique artistique à l'école



Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur accueille Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale au lycée Marcelin Berthelot

Le président de la République a annoncé le 16 janvier dernier l'obligation de l'enseignement du théâtre au collège, dès la rentrée prochaine. **À Saint-Maur, cela fait de nombreuses années que la municipalité s'est engagée en faveur de l'enseignement et de la pratique artistique au sein du cursus scolaire**, au travers des « classes à horaires aménagés » portées par le conservatoire à rayonnement régional et le théâtre de Saint-Maur. Pourtant, à Saint-Maur comme dans d'autres villes, ces classes de pratique artistique – théâtre, musique et danse – sont confrontées à d'importantes difficultés.

Un enseignement artistique à préserver

À Saint-Maur, le collège Pierre de Ronsard propose des classes à horaires aménagés pour le théâtre (CHAT) et le collège du Parc pour la musique et la danse. Ce dispositif permet aux élèves méritants de concilier intelligemment leur scolarité avec leur passion pour une discipline artistique.

Le 30 janvier dernier, Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur, a adressé un courrier à la Ministre de l'Éducation nationale pour qu'une solution pérenne soit étudiée afin de poursuivre cet enseignement artistique de qualité pour les élèves qui le souhaitent. Face à plusieurs difficultés, parmi lesquelles le manque de visibilité sur le nombre de places ouvertes dans les CHA et le poids financier que représente le recrutement des professeurs pour les collectivités territoriales, **le maire de Saint-Maur a demandé à la Ministre de l'Éducation nationale qu'une solution durable soit étudiée afin de garantir un cursus complet aux élèves qui le souhaitent, de la classe de 6^e jusqu'en terminale. Il a également souligné que la Ville de Saint-Maur est disposée à être pilote de la mise en œuvre de ce cursus, engagement fort autour de l'école républicaine.**

Lors de la visite de Nicole Belloubet au lycée Marcelin Berthelot le 1^{er} mars dernier, Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur, a rappelé à la ministre l'importance que l'État tienne cet engagement et soutienne les collectivités engagées en faveur de la réussite éducative des élèves.

Le prix du sang, des lycéens devant et derrière la caméra



Projeté le 19 janvier dernier au Lido en avant-première du film *La zone d'intérêt*, le court-métrage *Le prix du sang* met en scène d'anciens élèves du lycée Condorcet, en classe de terminale l'an dernier. Cette initiative, soutenue par la ville de Saint-Maur, leur a été proposée par leur professeur d'histoire-géographie, Julien Elbaz, habitué à mener ce type de projets avec ses élèves. « Mon idée était de réaliser un film

historique avec des élèves. Les volontaires ont choisi de traiter la Seconde Guerre mondiale, qui faisait partie de leur programme. Ensemble, nous avons construit l'histoire et les personnages puis j'ai écrit les dialogues pendant des vacances scolaires. Les élèves avec lesquels j'ai travaillé le jeu d'acteur ont choisi d'être devant la caméra, tandis que les autres ont préféré assurer toute la partie technique », déclare Julien Elbaz.

Un huis-clos sur fond d'Occupation

Bénéficiant du soutien de la Ville, le court-métrage a été tourné en mai dernier dans les locaux de la Maison des arts et de la culture Villa Médicis. Ouvrier, bourgeoise, mère de famille, collaborateur, policier allemand... Chaque élève a endossé un personnage dans ce huis-clos sur fond de meurtre, dans une ambiance proche des polars d'Agatha Christie. « C'était une bonne manière pour eux d'appréhender cette sombre période de l'Histoire à travers leurs personnages mais aussi de développer leur confiance en eux et

leur aisance à l'oral. », précise Julien Elbaz. Fort du succès de ce court-métrage, le professeur a créé un club théâtre et cinéma au sein du lycée Condorcet et prépare actuellement un nouveau film avec des élèves, de la seconde à la terminale. 25 élèves ont déjà répondu présents à ce beau projet qui aura pour thème le XVIII^e siècle et sera tourné au château de Champs-sur-Marne ainsi qu'au square de l'Abbaye. Une expérience enrichissante pour les élèves en perspective.

Maison des familles et de la parentalité : prochains rendez-vous

MAISON DES FAMILLES ET DE LA PARENTALITÉ
Les rendez-vous



LIRE AVEC DES BULLES, RENCONTRE AUTOUR DE LA LECTURE

À partir d'une sélection de bandes-dessinées, la médiathèque Germaine-Tillion propose une immersion dans le monde coloré et foisonnant de ce genre particulièrement populaire auprès des jeunes lecteurs et lectrices.

Mercredi 3 avril de 9h30 à 11h

« 1000 QUESTIONS AUTOUR DE LA NAISSANCE »

- « Les perturbateurs endocriniens : situations et objets à risques »

Vendredi 5 avril de 9h30 à 11h

- « Les perturbateurs endocriniens : création d'un produit cosmétique ou ménager »

Vendredi 26 avril de 9h30 à 11h

- « La grossesse et l'arrivée de bébé »

Vendredi 3 mai de 9h30 à 11h

« QUAND C'EST L'ENFANT QUI DÉCIDE DANS LA FAMILLE », VISIOCONFÉRENCE

Visioconférence animée par Guillemette Redier-Gaigneux, conférencière et psychopédagogue.

Mercredi 24 avril de 19h30 à 21h30

ATELIER ENFANT-PARENT PORTAGE PHYSIOLOGIQUE

Atelier animé par Laura Ydir-Tourinel de Signes et Bien-Naître

Samedi 27 avril de 9h30 à 11h30

Retrouvez tous les autres rendez-vous sur saint-maur.com / Ateliers gratuits sur inscription

maison.familles.parentalite@mairie-saint-maur.com / Tél. : 01 45 11 65 74
25 avenue du Port au Fouarre

Révisiez à la Maison des étudiants !

À l'approche des examens de fin d'année et des concours, la Maison des étudiants sera exceptionnellement ouverte les dimanches du 7 avril au dimanche 30 juin inclus et pendant les vacances de printemps (fermeture du 8 au 12 mai uniquement). Cette ouverture élargie permettra aux étudiants de profiter d'un cadre serein et privilégié pour réviser efficacement. Seul ou en groupe, profitez de cet espace de travail gratuit et mettez toutes les chances de votre côté !



Maison des étudiants
3 bis, rue André Bollier
Horaires :

du lundi au vendredi 10h/20h30,
samedi et dimanche 10h/18h

Forum jobs : décroche ton job d'été ou étudiant !



Le 27 avril prochain, la Ville organise le Forum jobs pour les jeunes de 16 à 25 ans. La 6^e édition de cet événement, qui vise à accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi ou de stage, se tiendra à la Maison des étudiants. Plusieurs entreprises locales, représentants de services municipaux et partenaires institutionnels seront présents pour rencontrer les jeunes postulants et proposer des offres d'emploi. Des ateliers de techniques de recherche d'emploi seront mis en place par le service jeunesse la semaine précédant le Forum Jobs afin d'accompagner les jeunes dans la préparation de leurs CV et lettre de motivation, et de réaliser des simulations d'entretiens.

À travers cet événement qui facilite l'accès au monde professionnel, les jeunes pourront explorer toutes les opportunités qui s'offrent à eux, notamment sur la période estivale. Une opération gagnante également pour les employeurs à la recherche de jeunes candidats motivés et volontaires. Les entreprises intéressées pour participer sont invitées à contacter l'équipe de la Maison des étudiants.

Samedi 27 avril de 10h à 18h

Maison des étudiants - 3 bis rue André Bollier

Accès libre

Infos : 01 41 81 10 83

maisondesetudiants@mairie-saint-maur.com



Nos aînés à la fête !

Fidèle à la tradition, la Ville a offert aux Saint-Mauriens de plus de 70 ans un moment de convivialité et de partage à l'occasion des déjeuners des seniors, qui se sont déroulés du 11 janvier au 7 mars dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Au cours des 12 déjeuners organisés par quartier, 1 708 Saint-Mauriens ont répondu présent et ont profité d'un véritable repas de fête. Accueillis par Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur, les participants ont pu échanger avec les élus de la municipalité mais également avec leurs voisins de table... Une belle occasion pour les seniors de profiter d'un moment de divertissement et de partage, mais aussi de lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie.

Un mois de février animé pour les seniors



C'est un programme riche et varié qui attendait les seniors tout au long du mois de février à la Maison des seniors ! Jeux de société, séances de pratiques sportives douces, ateliers créatifs, danses de salon, ateliers culinaires, partages de compétences, conférences...

Une large palette d'activités a été une nouvelle fois proposée aux seniors saint-mauriens... Et, Saint-Valentin oblige, le thème de l'amour est venu se glisser parmi les animations de ce mois de février avec une visite du Paris romantique, un spectacle *Impro in love*, un cluedo géant « Les flèches de Cupidon » mais également des conférences.

Chaque mois, l'équipe de la Maison des seniors renouvelle son programme d'animations pour encore plus de bien-être, de partage et de divertissement. Pour bénéficier de ces animations, il est indispensable d'être détenteur du Pass senior.

Maison des seniors - 6, promenade Louis Vuillermoz
Tél. : 01 45 11 65 17/service.seniors@mairie-saint-maur.com
Inscriptions aux activités sur « Mon espace citoyen » ou sur place

Se faire conseiller à la



Profitez des permanences proposées gratuitement à la Maison des seniors.

• Accompagnement des aidants

Des cafés des aidants sont organisés une fois par mois à la Maison des seniors. Animées par une psychologue en petit groupe, ces rencontres ont pour but de créer et permettre une proximité entre l'aidant et la personne aidée ; qu'elle soit géographique, mais surtout psychique et émotionnelle. Ces ateliers sont gratuits pour les aidants familiaux.

Prochaine date : "Aider : un devoir ? De l'amour ?"
Lundi 6 mai de 14h à 16h

• Permanences du Point Conseil Budget (PCB)

Le PCB accueille, informe et accompagne sur la question budgétaire et les problématiques de surendettement. Service gratuit de conseils, d'accompagnement et/ou d'orientation en matière budgétaire.

Prochaine date : mardi 9 avril de 9h à 12h
Rendez-vous individuels de 45 minutes

• Permanences médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux membres d'une même famille pour sortir d'une situation de crise, de conflit ou de rupture du lien familial. Lors des séances, le médiateur aide les personnes à rechercher des solutions concrètes et durables dans le respect, le dialogue et la confidentialité.

Prochaine date : mardi 2 avril de 9h à 12h
Rendez-vous individuels de 45 minutes

——— Gratuit, sur inscription au 01 45 11 65 17 ———

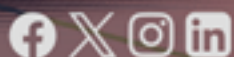


VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

LAURENT **DURIEUX**
ILLUSTRATEUR AFFICHISTE

16 MARS • 21 AVRIL

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE • VILLA MÉDICIS



@VilleSaintMaur
saint-maur.com

Renseignements :

01 45 11 43 31

01 45 11 65 91



Audrey Laurent, nouvelle relayeuse de la flamme olympique

Le 21 juillet prochain, Audrey Laurent sera la deuxième représentante de Saint-Maur à porter la flamme olympique aux côtés de la danseuse professionnelle Fabienne Haustant. Propriétaire d'un salon de coiffure place des Marronniers, cette grande amatrice de course à pied se distingue par son dynamisme mais également par ses actions dans le domaine de la solidarité en apportant son soutien aux personnes atteintes d'un cancer.



SMI : Vous avez été choisie pour porter la flamme olympique le 21 juillet prochain. Comment accueillez-vous ce rôle ?

Audrey Laurent : Je pense que je ne réalise pas encore et, en même temps, j'ai conscience de la chance incroyable qui s'offre à moi. Cela n'arrive qu'une fois dans la vie ! Cette opportunité je la dois à mon compagnon, qui a inscrit ma candidature sur le site de Paris 2024 car on ne peut pas candidater pour soi-même. Dans un très beau courrier, il a expliqué mes actions dans le domaine de la solidarité et mon goût pour le sport. Puis, grâce à un tirage au sort en ma faveur et à une validation des membres des comités olympiques, j'ai été sélectionnée pour être l'une des relayeuses de la flamme.

SMI : Que représentent les Jeux Olympiques pour vous ?

A.L. : Ils me ramènent à mon enfance et à mon père, aujourd'hui décédé. Pour lui, le sport avait une grande importance et nous regardions les Jeux Olympiques en famille à la télévision. J'ai des souvenirs assez précis des jeux d'Albertville en 1992 et de ceux d'Athènes en 2004 puisque ma fille venait de naître. Je me souviens avoir regardé les épreuves avec mon bébé dans les bras.

SMI : Vous tenez un salon de coiffure à Saint-Maur dans lequel vous recyclez les cheveux coupés. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

A.L. : Cela fait maintenant 16 ans que je tiens le salon de coiffure Andalusia, qui se situe sur la place des Marronniers. La coiffure a toujours été une évidence pour moi puisqu'à l'âge de douze ans déjà, je savais que je voulais être coiffeuse. Mais j'avais besoin d'associer ma passion pour la coiffure à une cause solidaire, c'est la raison pour laquelle je me suis lancée en 2016 dans le don de cheveux et, depuis 2019, dans le recyclage des cheveux. Les cheveux d'au moins 10 centimètres sont destinés à une association, qui fabrique des perruques pour aider les personnes atteintes d'un cancer. Les plus courts sont envoyés à des associations environnementales pour absorber le pétrole en cas de marée noire. Dans mon salon, aucun cheveu, aussi court soit-il, ne part à la poubelle !

SMI : Comment est née cette idée ?

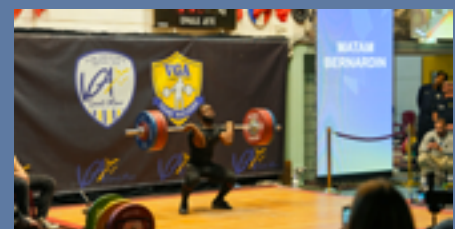
A.L. : J'ai toujours évolué dans le milieu associatif et je cherchais une façon d'aider les autres par le biais de mon métier. J'ai mis du temps à trouver car, avant 2016, aucune association ne proposait le don de cheveux. Je suis l'un des premiers coiffeurs en France à m'être lancée dans cette aventure.

SMI : Qui représenterez-vous le 21 juillet prochain ?

A.L. : Je représenterai les femmes en général et plus particulièrement les femmes entrepreneurs. Je représenterai également le secteur de la coiffure, qui a été durement touché par les différents confinements. Beaucoup de coiffeurs se battent encore aujourd'hui pour survivre après ces dernières années, qui ont été très éprouvantes. Je suis très fière de représenter toutes ces personnes !

Haltérophilie : championnes et champions de France 2024 !

Les athlètes de la VGA Saint-Maur Haltérophilie ont remporté les titres de championnes et champions de France 2024 lors de la dernière manche du Top 9, samedi 9 mars au centre sportif Brossolette. Dans la catégorie féminine, un grand bravo à Julie Balace, Garance Rigaud, Rebekka Tao Jacobsen (NOR) et Dora Tchakounte. Du côté des hommes, saluons le talent de Omed Alam (Dan), Killiann Arnou Meunier, Christophe Besnard, Johan Darchen et Bernardin Kingue Matam. Félicitations à la VGA Saint-Maur Haltérophilie pour ce troisième doublé consécutif.



Jade et Naïs GILLET, les deux sœurs « synchros » pour les JO

Après Alexis Jandard, c'est au tour de Jade et Naïs Gillet, respectivement 23 et 21 ans, de se qualifier pour les épreuves de plongeon des JO de Paris 2024. Licenciées à la VGA Saint-Maur, ces deux anciennes gymnastes reconverties dans le plongeon depuis seulement 6 ans disputeront ensemble l'épreuve du tremplin à 3 mètres synchronisé. Jade, qui a décroché le titre de vice-championne du monde en « team event » en 2022, se présentera également sur l'épreuve du haut vol synchronisé à 10 mètres. Interview croisée.



Jade à gauche et Naïs à droite sont en lice pour les JO 2024.

SMI : Vous êtes toutes les deux sélectionnées pour les JO de Paris. Comment vous sentez-vous à l'approche de cet événement ?

Naïs Gillet : Pour le moment, j'ai encore du mal à réaliser car on n'en parle pas trop autour de nous mais l'adrénaline va monter rapidement, notamment avec l'ouverture prochaine de la piscine olympique.

Jade Gillet : Notre rêve depuis que nous sommes petites c'est de participer aux JO dont c'est très fort en émotion mais pour le moment je fais en sorte de rester concentrée sur les compétitions qui auront lieu avant les jeux et qui sont aussi très importantes.

SMI : Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les épreuves que vous préparez et quels titres vous visez pour les JO ?

N.G. : Je suis sélectionnée pour l'épreuve du tremplin à 3 mètres synchronisé avec Jade. Nous sommes conscientes que les plongeonnières chinoises sont les plus attendues sur le podium mais on sait aussi qu'aux JO tout est possible et il faut le garder en tête.

J.G. : En plus de l'épreuve du tremplin à 3 mètres synchronisé avec Naïs, je disputerai également celle du haut-vol à 10 mètres synchronisé, qui est ma spécialité.

SMI : Qu'est-ce que vous aimez le plus dans cette discipline ?

N.G. : Ce que j'aime le plus c'est la sensation de pouvoir contrôler mon plongeon. Une fois que tous les points techniques sont assimilés et que l'on arrive à réaliser le plongeon parfait, c'est une satisfaction incroyable.

J.G. : Pour ma part, j'aime la sensation d'être dans les airs, surtout pour le saut de haut vol à 10 mètres, qui est une véritable chute. Une fois que j'ai sauté, je n'ai plus le temps de réfléchir et si l'entrée dans l'eau se passe bien, c'est une vraie fierté. J'adore l'épreuve à 10 mètres car c'est la plus redoutée et c'est justement ce qui la rend encore plus intéressante et stimulante.

SMI : Quelles sont vos forces et vos faiblesses à l'une et à l'autre ?

J.G. : La force de Naïs c'est sa puissance et son explosivité. Je ne parlerai pas de faiblesse mais plutôt de marge de progression. Naïs est très exigeante et elle devrait être davantage satisfaite de ce qu'elle a accompli.

N.G. : L'atout de Jade c'est son élégance pendant le plongeon et lors de son entrée dans l'eau. Elle est capable de beaucoup de choses et devrait en être plus consciente.

SMI : Être sœurs dans cette compétition, est-ce un atout ou un handicap ?

N.G. : Dans notre cas, c'est plutôt un atout car nous sommes complémentaires avec chacune nos qualités. Jade apporte son élégance, tandis que moi je suis plus en force. Cela équilibre les notes. Il n'y a pas de rivalité entre nous comme on pourrait le penser, on se soutient mutuellement.

J.G. : Et je rajouterai que l'avantage quand on a ce lien de parenté en compétition, c'est que la victoire est encore plus belle.

SMI : Vous êtes membre de la VGA Saint-Maur depuis 6 ans et bénéficiez du soutien de la Ville par le biais des contrats de performance. En quoi ce soutien est-il important pour vous ?

J.G. : Le soutien de la Ville est très important car le sport de haut niveau n'est pas qu'une question de volonté, l'aspect financier joue aussi énormément. Cela nous permet de nous entraîner correctement et de nous concentrer sur nos objectifs. Nous avons aussi la chance de faire partir d'un club où l'on se sent soutenues, valorisées et très accompagnées. Pour évoluer dans le haut niveau, c'est très important. Et nous avons des supporters incroyables, ça fait vraiment plaisir !

L'illustrateur Laurent Durieux à l'affiche !



Illustrateur, graphiste, coloriste, Laurent Durieux est aujourd'hui une signature reconnue et un des artistes les plus convoités par les cinéastes, tels que Stanley Kubrick, Steven Spielberg ou encore Francis Ford Coppola. Figure majeure de l'art de l'affiche et de l'illustration contemporaine, l'artiste belge fortement inspiré par le rétrofuturisme et l'univers de la bande dessinée élabore depuis plusieurs décennies une œuvre unique reconnaissable entre mille.

Exposition Laurent Durieux, illustrateur affichiste
Jusqu'au 21 avril
Maison des arts et de la culture - Villa Médicis
Du mardi au dimanche de 14h à 18h
Tarifs : 7€, 4€ (réduit), gratuit moins de 10 ans

Autour de l'exposition

- **Présentation de l'ouvrage rétrospectif de l'artiste Laurent Durieux** (*Les écrans de papier*, Ed. Hennebelle, 2024) suivie d'une rencontre-dédicace
Samedi 20 avril à 15h - Entrée libre
Maison des arts et de la culture - Villa Médicis



Rendez-vous de l'essai avec Jérôme Fourquet

Pour son prochain Rendez-vous de l'essai, la Ville a choisi de mettre à l'honneur Jérôme Fourquet, essayiste et analyste politique. Il viendra présenter son ouvrage *La France d'après : tableau politique* (éditions du Seuil) dans lequel l'auteur dresse un tableau complet de la situation politique, sociale, économique et culturelle de la France. Une véritable plongée politique appuyée par un corpus de cartes, tableaux et graphiques inédits.

« Les rendez-vous de l'Essai permettent de rencontrer et d'échanger directement avec des auteurs sur des grands thèmes d'actualité, comme récemment l'économiste Nicolas Bouzou, le journaliste Pierre-Antoine

Donnet pour ses travaux sur la Chine, ou en janvier dernier l'historien David Colon sur la guerre de l'information. Ces échanges font également le lien avec le Prix de l'Essai, remis chaque année par la Ville en juin, en donnant l'opportunité aux Saint-Mauriens de rencontrer des auteurs déjà sélectionnés ou en lice pour le prochain prix. », souligne Adrien Caillerez, conseiller municipal en charge des Rendez-vous et du Prix de l'essai.

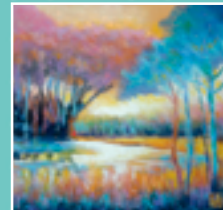
Mercredi 24 avril à 19h30
Maison des arts et de la culture - Villa Médicis
Gratuit sur réservation sur saint-maur.com
Rencontre suivie d'une dédicace

PROCHAINEMENT À L'ÉPHÉMÈRE, LA GALERIE

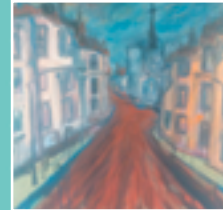


Du 25 mars au 7 avril 2024

Iris VARGAS
Artiste Sculptrice
Marbre et cuivre



Paul REGNIER
Peintre pastelliste
Toiles musicales avec QRcode



Du 8 au 21 avril 2024

Yann DO
Peintre expressionniste
Huile et acrylique sur toile



Du 22 avril au 5 mai 2024

Jason VANCATASAMY
Illustrateur



34 avenue de la République (entrée rue Léon Bocquet) - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Horaires, renseignements et réservations :
saint-maur.com / 01 45 11 65 34 / ephemere.lagalerie@mairie-saint-maur.com

Théâtre et cinémas : tapis rouge pour le jeune public !

Au printemps, le théâtre et les cinémas de Saint-Maur feront la part belle aux spectacles jeune public avec des créations à la fois inventives, esthétiques et tout en sensibilité. Des rendez-vous uniques à partager en famille !



Sous la neige, théâtre d'objet

Venez-vous immerger dans un univers entièrement blanc, où le papier de soie bruisse et laisse apparaître d'étonnantes créatures : des méduses de lumière, des poissons sautant hors de l'eau, des dragons éphémères... La rencontre entre les deux comédiens et le papier se noue dans une intimité qui se danse. Épuré et onirique, ce spectacle mis en scène par Martine Waniowski est parfaitement accessible aux tout petits dès l'âge de 6 mois.

Mercredi 3 avril à 14h30 et 16h30

Théâtre de Saint-Maur

Tarifs : 12€, 10€ (abonné), 6€ (enfant)



Everest, marionnette

Mystérieusement rétréci suite à la morsure d'un serpent, un père se retrouve à la charge de sa petite famille. Sa fille lui fabrique une cabane en carton qu'elle installe sur la table de la cuisine. Sa femme le soigne et s'occupe désormais de tout ce qu'il ne peut plus faire. Autour de lui, la vie continue tant bien que mal, mêlant situations farfelues et discordes familiales. Entre conte philosophique et théâtre de l'intime, *Everest* de Stéphane Jaubertie nous plonge dans le vertige de la quête de soi.

Jeudi 2 mai à 20h30

Théâtre de Saint-Maur

Tarifs : 26€, 21€ (abonné et tribu), 10€ (jeune), 8€ (enfant)



Festival Télérama enfants

Pour sa 7^e édition, le festival Télérama enfants vous propose une programmation familiale dès 3 ans. L'occasion de visionner les meilleurs films pour enfants qui ont marqué l'année 2023, et de découvrir des avant-premières pour seulement 3,50 euros par personne !

Du 13 au 30 avril

Cinéma 4 Delta

Tarif : 3,50€ pour toute la famille sur présentation du Pass à retrouver dans Télérama et sur telerama.fr

Programmation :

cinemas-theatresaintmaur.com

Roman Doduik, vraiment ADOrable ?



Du haut de ses 2,8 millions d'abonnés sur TikTok et un peu plus de 810 000 abonnés sur YouTube, l'humoriste de 24 ans à la frimousse malicieuse est un visage bien connu des ados. Dans un spectacle intelligent et facétieux baptisé *ADOrable*, l'humoriste rompu au stand-up analyse l'adolescent type. Malin, touchant, bienveillant et sincère, le voilà infiltré dans une génération élevée aux réseaux sociaux, la fameuse "Gen Z". Avec une grande agilité, Roman Doduik décrypte ses codes, son vocabulaire et ses préoccupations dans un spectacle à l'écriture incisive, drôle et mature. Courez voir la nouvelle étoile montante de l'humour hexagonal !

Dimanche 28 avril à 17h

Tarifs : 32€, 27€ (abonné et tribu), 12€ (jeune)

Informations et réservations sur theatresaintmaur.com

Le grand orgue du conservatoire a fait peau neuve



Le 26 janvier dernier, c'est un orgue entièrement rénové qui a résonné dans l'auditorium du conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Saint-Maur à l'occasion d'un concert inaugural. Pour cette soirée exceptionnelle, Bruno Mantovani, directeur du CRR, avait convié aux côtés des deux professeurs actuels, Éric Lebrun et David Cassan, deux anciens professeurs de l'établissement et organistes renommés : Thierry Escaich et Olivier Latry. Autour d'œuvres de Bach mais aussi de quelques œuvres écrites par d'anciens professeurs de la « maison », ils ont célébré en musique les 50 ans du grand orgue, qui s'est refait une beauté.

Une rénovation financée par la Ville

Débutée en février 2023, la rénovation du grand orgue, dont la construction remonte aux années 1970, a été réalisée par la manufacture Yves Fossaert. Il s'agit du dernier chantier de cette entreprise de renom, qui a construit 35 orgues neufs de toute beauté et effectué de nombreuses restaurations prestigieuses.

Au cours de ce vaste chantier de rénovation financé par la Ville et dont le montant s'élève à 80 000 euros, un nettoyage complet des 2 284 tuyaux et des six grands sommiers - où reposent les tuyaux - a été réalisé. Après une étude minutieuse, la mécanique de l'instrument a été transformée de manière fiable, sensible et pérenne. Et, sur le plan esthétique, la palette sonore a été mise au goût du jour pour offrir plus de profondeur, de rondeur et de grave.

Une classe d'orgue au rayonnement international

« L'ensemble de ces travaux, les premiers de cette ampleur cinquantenaire après la construction de l'orgue permettent de redonner vie à cet instrument, qui a vu passer tant de brillants musiciens. Son utilisation intensive que l'on peut évaluer à 7 fois celle d'un orgue d'église nécessitait une cure de jouvence », précise Éric Lebrun, professeur d'orgue au CRR depuis 28 ans. Elle permettra à la classe d'orgue du conservatoire d'accueillir dans les meilleures conditions des élèves de Saint-Maur et de poursuivre son rayonnement à l'international puisqu'elle compte dans ses effectifs des élèves venus du monde entier. « Peu de conservatoires possèdent une salle de concert aussi vaste avec un orgue comme celui-ci. Ce sont des conditions exceptionnelles pour les élèves », souligne Bruno Mantovani, directeur du CRR. Une mise en beauté qui devrait également permettre à cet instrument majestueux de traverser avec panache les prochaines décennies.

Les Saint-Mauriens prennent la plume



La Valise
de Natacha Lamurier

Natacha Lamurier vient de publier *La Valise*, un premier roman historique, qui transporte le lecteur jusqu'aux jours les plus sombres de l'Occupation. Ce récit poignant raconte l'étonnant destin de deux enfants cachées sous l'Occupation, tandis que leurs parents sont internés au camp des Milles. Professeur d'anglais depuis 25 ans, Natacha Lamurier est engagée dans la transmission de la mémoire de la Shoah et de la Résistance au sein du collège Pissarro où elle enseigne. Ses recherches sur la Seconde Guerre mondiale ainsi que ses échanges avec des témoins de cette époque ont nourri son imaginaire. Pour l'auteur, ce livre est bien plus qu'une fiction car il rend hommage au courage des « combattants de l'ombre » et participe au devoir de mémoire et de transmission.

La Valise, Natacha Lamurier,
éditions Librinova



Le Dernier Chapitre
de Jean Marie Palach

Un jour, Mattéo, jeune trentenaire brillant, reçoit de Léa, la femme avec qui il pensait partager un bonheur conjugal absolu, un SMS laconique lui annonçant qu'elle ne rentrera plus chez eux et ne répondra à aucun de ses messages ou appels. Commence alors une enquête pour comprendre les raisons de sa fuite et une longue période d'errances nocturnes dans les bistrots parisiens.

Ingénieur et énarque, Jean Marie Palach signe avec *Le Dernier chapitre* son 6^e roman, qui se passe en partie à Saint-Maur. Un récit à deux voix, avec en toile de fond une description ciselée de la société contemporaine, où se mêlent avec bonheur, rencontres, émotions et sentiments.

Le Dernier Chapitre, Jean Marie Palach,
éditions Daphnis et Chloé



Océan
d'Henri Teboulle

Ingénieur diplômé de l'École Nationale de l'Aviation Civile et expert en traitement du signal, le Saint-Maurien Henri Teboulle a publié en décembre dernier son second roman de science-fiction, *Océan*.

En 2043, un mystérieux engin est retrouvé en mer avec à son bord un extra-terrestre à l'apparence humaine. Après de nombreux essais, des scientifiques parviennent à créer le dialogue avec celui qu'ils ont baptisé Océan. Celui-ci finira par se livrer sur son peuple et sa technologie et révéler des informations sur l'histoire de notre humanité. Un récit où s'entremêlent sciences, cas de conscience, romance et réflexion sur la condition humaine.

Océan, Henri Teboulle, éditions Spinelle

Saint-Maur-des-Fossés hier et aujourd'hui en images



Hier en cartes postales, aujourd'hui en photos... Découvrez Saint-Maur au fil du temps, de son histoire et de ses transformations. Bien plus qu'un nouvel album de cartes postales anciennes, le nouvel ouvrage de la Société d'histoire et d'archéologie du Vieux Saint-Maur témoigne de l'évolution des paysages urbains de notre commune en comparant cartes anciennes et photographies actuelles. C'est une véritable invitation à redécouvrir notre patrimoine à travers des images chargées de mémoire. Tous passionnés d'histoire, les auteurs du livre - Philippe Biard, Pierre Gillon, Christian Marret, Aurélien Prévot, Alain Ségoufin - ont documenté avec soin les transformations des rues et des quartiers. Un livre d'images, mais aussi un livre d'histoire, de souvenirs, d'anecdotes, où les plus anciens revisitent leur enfance tandis que les plus jeunes y trouvent matière à s'évader au-delà des murs pour réinventer le passé de leur coin de rue. Un ouvrage qui fera le bonheur des férus d'histoire locale et de patrimoine.

Le livre est en vente auprès de la Société d'histoire et d'archéologie (permanence au Centre d'histoire locale, 10 rue de Paris, chaque 2^e samedi après-midi du mois) et dans les librairies de Saint-Maur.



Le polar s'invite à la médiathèque

C'est un véritable voyage au cœur du roman policier, qui se tiendra en avril à la médiathèque Germaine-Tillion, à l'occasion du Mois du polar. Expositions, animations pour tous les âges, échanges avec des auteurs... Plongez dans l'univers captivant et énigmatique du roman policier !

Deux expositions passionnantes



Agatha Christie, un destin mystérieux

À travers cette exposition interactive créée par Lire magazine, entrez dans la vie et l'univers de l'écrivaine considérée comme la « reine du crime ».

Du 30 mars au 30 avril
Entrée libre - Tout public



Polar : délits d'auteur

Découvrez les ingrédients-clés qui font les polars avec cette exposition réalisée par le réseau des médiathèques de l'agglomération du Val d'Europe.

Du 30 mars au 30 avril
Entrée libre - Tout public

Des rencontres-débats



Alexis Brocas

Écrivain, critique littéraire et rédacteur en chef de *Lire magazine*, Alexis Brocas présentera l'exposition *Agatha Christie, un destin mystérieux* et échangera avec le public autour du genre policier.



Éric Fouassier

Auteur de romans policiers historiques et originaire de Saint-Maur, Éric Fouassier animera une nocturne littéraire autour du polar.



Des animations pour tous

Réalité virtuelle, ateliers d'écriture, café causerie, escales lectures, soirée jeux, murder party mais également des animations musicales (concert, ciné-concert suivi d'un karaoké, quiz) seront au programme de ce mois du polar.

Retrouvez toutes les dates et informations sur saint-maur.com



Un nouveau site internet pour la médiathèque

En avril, les Saint-Mauriens pourront se connecter à la nouvelle plateforme numérique de la médiathèque municipale Germaine-Tillion et ses annexes. Nouveautés, coups de cœur des médiathécaires ou agenda des événements organisés au sein de la structure seront désormais plus facilement accessibles en un clic. Le nouveau site proposera également une connexion facilitée à la médiathèque numérique Eurêka, regroupant plus de 100 000 ressources numériques. Il constituera par ailleurs un point d'entrée vers les différents univers de la médiathèque et les différents fonds documentaires rapidement consultables. Enfin, il permettra toujours de se préinscrire à la médiathèque avant de valider son inscription sur place. Restez connecté !



Depuis
2006



AIDE O'LOGIS

59 bis Avenue Foch

94100 ST-MAUR DES FOSSÉS

Jardinage - Elagage

aideologis@wanadoo.fr - 01 43 97 07 15

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide à
l'autonomie



Aide à la
vie quotidienne



Compagnie et
vie sociale



Assistance
administrative

01 84 04 03 60

30-32 Rue de la Varenne
94100 Saint-Maur-des-Fossés



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



Ingrédients :

12 feuilles de gélatine de poisson
90 g d'eau
230 g de sucre semoule
25 g de miel neutre
15 g d'extrait de vanille liquide
85 g de blanc d'œufs
50 g d'amidon de maïs/fécule de pomme de terre
50 g de sucre glace
200 g de chocolat noir

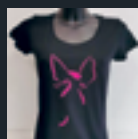
Les guimauves au chocolat : une recette gourmande pour Pâques

Pour les fêtes de Pâques, nous avons donné carte blanche à la chocolaterie Audinot, située au 84 avenue du Bac, pour nous proposer une recette à base de chocolat. Alain Audinot, artisan chocolatier, a choisi de nous livrer les secrets de sa recette de guimauves au chocolat. N'oubliez pas de vous munir d'un thermomètre de cuisson pour cette recette où les degrés jouent un rôle clé !

- 👉 Mettez à tremper la gélatine (15 minutes) dans 28 g d'eau froide.
- 👉 Dans une casserole, faites cuire l'eau, le sucre et le miel à 135°C. Quand le mélange est aux environs de 100°C, commencer à monter les blancs (mousseux, pas trop fermes).
- 👉 Stopper la cuisson du sirop et refroidir entre 90 et 100°C, ajouter la gélatine et la vanille. Versez en filet le sucre cuit sur les blancs mousseux.
- 👉 Laissez tourner à vitesse moyenne pour atteindre la température de 40°C.
- 👉 Mettez en poche et dressez les formes souhaitées sur une feuille de papier sulfurisé qui aura été préalablement huilée.
- 👉 Laissez reposer les guimauves de 12 à 24 heures à température ambiante (17°C).
- 👉 Passez-les dans le mélange composé de 50 g d'amidon et de 50 g de sucre glace.
- 👉 Otez l'excédent en disposant plusieurs guimauves dans un tamis.
- 👉 Tempérez votre chocolat noir en suivant la courbe (55°C -> 28°C -> 32°C).
- 👉 Trempez vos guimauves dans le chocolat afin de les enrober et déposez-les sur un papier sulfurisé. Laissez refroidir à température ambiante. **Bonne dégustation !**

Infos : chocolaterieaudinot.com

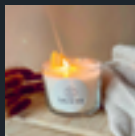
PROCHAINEMENT À L'ÉPHÉMÈRE, LA BOUTIQUE



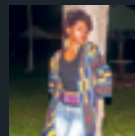
Du 19 au 24 mars 2024

NANA BUTTERFLY
Patrick PILOSOFF

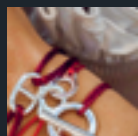
Imageries artistiques sur vêtements



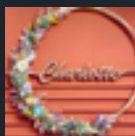
TAZEKA
Siham JUPILLE
Cirière



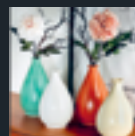
TIANEKAH
Andrée AKA
Vêtements et accessoires de mode



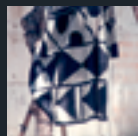
BIMA BIJOUX
Sabrina PILOSOFF
Bijoux et accessoires de mode



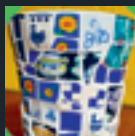
Du 9 au 14 avril 2024
MAM'SELLES FLOWERS
Léa LUSSEMANE
Créations originales en fleurs séchées



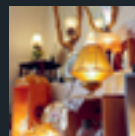
Du 23 au 28 avril 2024
BY M DECORATION
Mona AISSAL
Articles de décoration



Du 26 au 31 mars 2024
SOULHOMME
Laurence PASQUIER
Collection de textiles d'intérieur



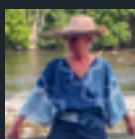
Du 16 au 21 avril 2024
LES MOZ DE VIRGINIE
Virginie CINCET
Céramiste



LILI ET TRALALA
Elisa RANVIER
Restauration de lampes et de meubles



Du 2 au 7 avril 2024
DOLCE BAKERY
Sasha COLLOME
Biscuiterie artisanale



AJE SHALUGA
Christine MOUSNY
Vêtements et accessoires de décoration upcyclés



**Voir la vie en rose
en associant
Appétits & Associés
à votre quotidien.**

UN MAINTIEN À DOMICILE DE QUALITÉ

Entretien du logement, lever,
coucher, sorties, préparation ou
portage de repas gourmands.

Prestations pouvant ouvrir droit à l'avance immédiate de crédit
d'impôt et à prise en charge APA ou CNAV*.

appetits-associés.fr
01 70 611 960

**APPÉTITS®
& ASSOCIÉS**
L'ÉCOUTE ET LE BIEN-ÊTRE ASSOCIÉS

*Dans les limites
et conditions fixées
à l'art.199 sexdecies du CGI.




**VOTRE PARE-BRISE
DOIT ÊTRE CHANGÉ!**



**100% DE VOTRE FRANCHISE
REMBOURSÉE**
pour tout remplacement de pare-brise

Prise en charge toutes assurances

**0€ à
avancer** **+100€
OFFERT** **+20€
de
Parrainage**

À Saint-Maur au 07.49.31.14.85

Antiquités - Brocante
Olivier HEITZMANN

Depuis 1985

J'achète au comptant et à domicile
tous meubles et bibelots anciens, quel que soit leurs états.

**Paiement
comptant**

**Achat
d'argent:**
couverts,
pièces
de formes...

**Recherche
URGENT**
Montres, bijoux,
pièces de monnaie,
or, argent, déchets d'or,
dents...

Olivier HEITZMANN
99.5 Rue Garibaldi - 94100 SAINT-MAUR
Tél: 01 45 11 82 66 - Port: 06 07 42 92 57 - E-mail: olivier.heitzmann@wanadoo.fr
R.C.S Créteil 2001 A00880 - SIREN 345 330 864




Attention ! pour éviter toute concurrence malhonnête, vérifiez notre identité. Nous déclinons toute responsabilité pour l'utilisation abusive de notre nom.

La Ville s'engage pour des livraisons écoresponsables avec SAMO



La Ville de Saint-Maur soutient la coopérative saint-maurienne SAMO, qui propose des livraisons en vélo-cargo à destination des entreprises, restaurateurs et commerçants, mais aussi des particuliers. Le 24 janvier dernier, une convention pour la mise à disposition de locaux a ainsi été signée par Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur et Titouan Leroy, fondateur de la coopérative.

Composée de 7 entrepreneurs cyclistes, celle-ci mobilise des coursiers locaux pour assurer des livraisons écoresponsables, totalement décarbonées. L'objectif partagé de SAMO et de la municipalité est d'encourager l'économie vertueuse et de sensibiliser aux enjeux de la livraison en ville, tout en luttant contre les nuisances qu'elles occasionnent du fait de l'évolution des modes de consommation. Afin de l'appuyer dans cette démarche, la Ville

met à disposition de SAMO des locaux pour lui permettre de développer sa plateforme logistique et son activité. « *Après maintenant trois années d'existence, c'est une étape qui marque un partenariat fort entre notre coopérative et la Ville. Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance envers la mairie pour son soutien* », s'est réjoui Titouan Leroy.

Depuis la création de la coopérative en 2020, ses livreurs ont parcouru plus de 35 000 kilomètres durant leurs courses et livré près de 10 000 commandes. Ce sont ainsi près de 550 000 tonnes de CO² qui ont été économisées par rapport à un mode de livraison assuré par des véhicules thermiques.

Retrouvez plus d'informations sur samo-coop.fr

La galette du cœur soutient Les drôles de compères



2 289 euros ! C'est le montant du chèque remis par les élus du conseil municipal des enfants à l'association saint-maurienne Les drôles de compères grâce à l'opération La galette du cœur, qui s'est déroulée le 13 janvier dernier au marché d'Adamville. Cette vente caritative désormais bien connue des Saint-Mauriens a été rendue possible grâce à la générosité des artisans-pâtisseries, traiteurs et restaurateurs saint-mauriens participants. Pour chaque édition, les recettes de la vente sont destinées à soutenir une association locale et, cette année, la Ville a choisi la troupe de théâtre, Les drôles de compères, composée de comédiens en situation de handicap. Cette aide va leur permettre de poursuivre et développer leurs activités dont des actions de sensibilisation au handicap.

EXPOSITION

JUSQU' AU 21 AVRIL

LAURENT DURIEUX,
ILLUSTREUR AFFICHISTE

Tarifs : 7€, 4€ (réduit), gratuit moins de 10 ans

Maison des Arts et de la Culture
Villa Médicis

ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPAL

22 MARS À 20H30

CONCERT DE PRINTEMPS

Orchestre d'harmonie municipale
Philippe Vaucoret, direction
Tarif unique : 8€

Conservatoire

Réservation :
conservatoiresaintmaur.mapado.com

CINÉMA



DU 24 AU 26 MARS

LE PRINTEMPS DU CINÉMA

Tarif unique : 5€

Cinéma Lido et 4 Delta

CONFÉRENCE

26 MARS À 14H

LA MONTESPAN

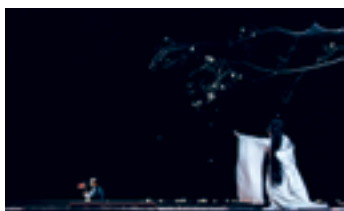
Guerres d'alcôves à la cour du
Roi Soleil

Tarifs : 8€, 6€ (pass senior et abonné
théâtre), 3€ (tarif scolaire)

Théâtre de Saint-Maur

Réservation : 01 48 89 99 10

SAISON OPÉRA & BALLET



26 MARS À 20H15

MADAME BUTTERFLY

En direct du Royal Opera House
Tarifs : 21€, 18€ (abonné cinémas et
théâtre), 12€ (moins de 16 ans)

Cinéma 4 Delta

Infos : cinemas-theatresaintmaur.com

OPÉRA

29 MARS À 20H30

ORFEO ED EURIDICE

Christoph Willibald Gluck version
Vienne 1762

Olivier Kaspar, direction et
réorchestration

Entrée libre sur réservation

Théâtre de Saint-Maur

Réservation :

conservatoiresaintmaur.mapado.com

MUSIQUE DE CHAMBRE

29 MARS À 20H30

QUATUOR CLARINETTE, VIOLON,
SAXOPHONE ET PIANO

Tarifs : 15€, 10€ (abonnés théâtre), 8€
(moins de 26 ans et accompagnateurs)

Conservatoire

Réservation :

conservatoiresaintmaur.mapado.com

ANIMATION

**30 MARS DE 14H30 À
17H30**

CHASSE AUX ŒUFS

Pour les enfants jusqu'à 11 ans

Animation gratuite

Squares de La Pie et des Lacs

Infos : 01 48 86 41 15

CONFÉRENCE

2 AVRIL À 14H

LE PALAIS DE TOPKAKI, LA VIE À
LA COUR OTTOMANE

Tarifs : 8€, 6€ (pass senior et abonné
théâtre), 3€ (tarif scolaire)

Théâtre de Saint-Maur

Réservation : 01 48 89 99 10

CONFÉRENCE

2 AVRIL DE 20H À 23H

ATTACHEMENT PRÉNATAL

MÈRE-ENFANT... MYTHE OU
RÉALITÉ ?

Par l'Association Familiale
Catholique

Hôtel de Ville

Infos : 01 48 81 41 15

THÉÂTRE D'OBJET

3 AVRIL À 14H30 ET 16H30

SOUS LA NEIGE

Mise en scène Martine Waniowski

Tarifs : 12€, 10€ (abonné), 6€ (enfant)

Dès 6 mois

Théâtre de Saint-Maur

Réservation : 01 48 89 99 10

CONCERT SYMPHONIQUE



5 AVRIL À 20H30

L'ORCHESTRE MODERNE

Olivier Kaspar, direction

Fabienne Taccola, violon

Tarifs : 15€, 10€ (abonnés théâtre), 8€
(moins de 26 ans et accompagnateurs)

Conservatoire

Réservation :

conservatoiresaintmaur.mapado.com

LUNDI MUSICAL

15 AVRIL À 20H

ALLURE DUO

Variétés internationales

Tarif : 10€

Maison des arts et de la culture

Villa Médicis

Réservation : saint-maur.com

CONFÉRENCE

23 AVRIL À 14H

ISABELLE D'ESTE (1474-1539)

Tarifs : 8€, 6€ (pass senior et abonné
théâtre), 3€ (tarif scolaire)

Théâtre de Saint-Maur

Réservation : 01 48 89 99 10

MUSIQUE ANCIENNE



23 AVRIL À 20H30

J.H. KAPSBERGER & LOUIS
COUPERIN

André Henrich, luth et théorbe

Brice Saily, clavecin

Tarifs : 15€, 10€ (abonnés théâtre), 8€
(moins de 26 ans et accompagnateurs)

Conservatoire

Réservation :

conservatoiresaintmaur.mapado.com

SAISON OPÉRA & BALLET

24 AVRIL À 20H15

LE LAC DES CYGNES

En direct du Royal Opera House

Tarifs : 21€, 18€ (abonné cinémas et
théâtre), 12€ (moins de 16 ans)

Cinéma Lido

Infos : cinemas-theatresaintmaur.com



Foire aux trouvailles : inscrivez-vous en ligne !

Les inscriptions pour la Foire aux trouvailles, qui aura lieu le dimanche 2 juin sur la place des Marronniers, débiteront le lundi 22 avril sur saint-maur.com.

Carnet d'adresses

Conservatoire à Rayonnement Régional

25 rue Krüger
01 48 83 14 67

Théâtre de Saint-Maur

20 rue de la Liberté
01 48 89 99 10

Cinéma le Lido

Place Jacques Tati
70 avenue de la République
01 48 83 06 18

Maison des arts et de la culture - Villa Médicis

5 rue Saint-Hilaire
01 48 86 33 28

Maison des familles et de la parentalité

25 avenue du Port-au-Fouarre
01 45 11 65 74

Médiathèque Germaine-Tillion

23 avenue Henri-Martin
01 48 86 74 44

Médiathèque Carré Médicis

11bis rue Saint-Hilaire
01 55 12 21 70

Bibliothèque Les Rives de la Marne

72 rue du Pont-de-Créteil
01 45 11 93 98

Les Ateliers d'art de Saint-Maur

5ter avenue du Bac
01 42 83 41 42

Archives municipales

19/23 avenue d'Arromanches
01 42 83 68 96

MUSIQUE DE CHAMBRE

26 AVRIL À 20H30

DEUX PIANOS

Fernando Rossano et Romano Pallottini, pianos
Tarifs : 15€, 10€ (abonnés théâtre), 8€ (moins de 26 ans et accompagnateurs)
Conservatoire
Réservation :
conservatoiresaintmaur.mapado.com

MUSIQUE ANCIENNE

27 AVRIL À 14H30

MICHAEL PRAETORIUS / CHŒUR ET ORCHESTRE RENAISSANCE

Entrée libre sur réservation
Conservatoire
Réservation :
conservatoiresaintmaur.mapado.com

MARIONNETTES

27 AVRIL À 15H30 ET 16H30

GUIGNOL AUX JEUX OLYMPIQUES

Entrée libre
Square des 2 Lions
Infos : 01 48 86 41 15

COMMERCE

4 MAI DE 9H À 18H

VIDE DRESSING

Par l'association des commerçants de La Varenne Saint-Hilaire
Place du marché de La Varenne

CONFÉRENCE

30 AVRIL À 14H

LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES À PARIS DE 1855 À 1937

Tarifs : 8€, 6€ (pass senior et abonné théâtre), 3€ (tarif scolaire)
Théâtre de Saint-Maur
Réservation : 01 48 89 99 10

SAISON OPÉRA & BALLET

1^{er} MAI À 19H45

CARMEN

En direct du Royal Opéra House
Tarifs : 21€, 18€ (abonné cinémas ou théâtre), 12€ (moins de 16 ans)
Cinéma 4 Delta
Infos : cinemas-theatresaintmaur.com

MARIONNETTE



2 MAI À 20H30

EVEREST

De Stéphane Jaubertie
Mise en scène Martial Anton, Daniel Calvo Funes
Tarifs : 26€, 21€ (abonné & tribu), 10€ (jeune), 8€ (enfant)
Dès 10 ans
Théâtre de Saint-Maur
Réservation : 01 48 89 99 10

CHANT LYRIQUE

3 MAI À 20H30

STABAT MATER

Du Moyen Âge au contemporain
Thomas Palmer, direction et piano
Entrée libre sur réservation
Conservatoire
Réservation :
conservatoiresaintmaur.mapado.com

Cap sur les vacances !

Les prochaines vacances arrivent à grand pas... Pensez à inscrire vos enfants aux ateliers créatifs sur le thème du printemps proposés par la Ville. Au programme de ces ateliers gratuits, qui se dérouleront à la Maison de quartier au 24, rue Paul Deroulède :

- **Rose en papier** le mardi 9 avril à 14h, 15h30 et 17h
- **Terrarium** le jeudi 11 avril à 14h, 15h30 et 17h
- « **Manga gourde** » (personnage manga à partir de courge séchée) le mardi 16 avril à 14h, 15h30 et 17h
- **Petit tableau printanier** le jeudi 18 avril à 14h, 15h30 et 17h

Inscription sur saint-maur.com

Organisez votre Fête des voisins !

Rendez-vous de convivialité par excellence, la 4^e édition de la Fête des voisins à Saint-Maur se déroulera sur trois jours : du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin. Si vous souhaitez prendre part à cet événement, il suffit de remplir la demande d'autorisation d'organisation de Fête des voisins téléchargeable sur saint-maur.com et la retourner avant le 16 mai prochain à saint-maur.animation@mairie-saint-maur.com

Pour contribuer à ce moment festif, la Ville offre un kit « Fête des voisins » et vous fournira des flyers pour inviter vos voisins. Laissez-vous tenter et organisez votre Fête des voisins !

Renseignements : Saint-Maur Animation
au 01 48 86 41 15

MAJORITÉ MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ! AU CŒUR DE NOS CHOIX” (38 élus)



Carole DRAI
Première adjointe au maire

Saint-Maur ! Au cœur de nos choix
berrios.fr
f X @SaintMaurACDNC

L'opposition dévoile enfin ses intentions

Alors que l'opposition cherche à s'attribuer les mérites de la plupart des projets mis en œuvre par la majorité municipale ces dernières années, rarement elle n'aura été aussi tranchée dans ses votes lors des Conseils municipaux.

Ainsi, aux antipodes des choix que nous portons au quotidien, l'opposition a proposé :

- un recours massif à l'endettement ;
- une hausse de l'impôt foncier d'au moins 10 % ;
- la définition d'un droit de préemption renforcé dans les quartiers pavillonnaires afin d'atteindre rapidement le quota de 25 % de la loi SRU, soit 9 000 logements sociaux ;

- la remise en cause de la vidéoprotection et des équipements de défense des policiers municipaux ;
- le déclassement de nos 18 000 arbres d'alignement de la zone de protection de la trame verte, au motif qu'ils ne seraient pas une source suffisante de biodiversité.

Autre nouveauté : de LFI en passant par EELV et Renaissance, l'ensemble de l'opposition municipale vote désormais ces propositions périlleuses. S'il y avait encore un doute, nous connaissons désormais le projet de l'opposition... très éloigné des choix de la majorité municipale pour Saint-Maur !

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ÉCOLOGIE CITOYENNE” (7 élus)



Céline VERCELLONI **Hélène FEO**
Vincent PUIG **Fabrice CAPRANI**
Lydia de LISE **Nadia GRONDIN**
Téo FAURE
Conseillers municipaux

saintmaurecologiecitoyenne.fr
contact@saintmaurecologiecitoyenne.fr
f X @StMaurEcologie
▶ Saint-Maur Écologie Citoyenne

Investir là où il faut

Faire des travaux de rénovation thermique de son logement permet de réaliser des économies de chauffage l'hiver, de se prémunir l'été contre les canicules ainsi que d'entretenir et valoriser son bien.

Les communes peuvent dorénavant instituer une exonération de 50 % ou de 100 % de la taxe foncière pour les propriétaires investissant dans l'amélioration de la performance énergétique de leur bien pendant 3 ans. 932 collectivités ont déjà réalisé cette démarche en 2023 ou 2024.

Les propriétaires saint-mauriens bénéficieront de cette exonération si cette mesure est adoptée par le Conseil Municipal, comme

nous l'avons proposé au dernier Conseil. Cela serait un signal fort.

Cette proposition est pourtant restée sans réponse : Ne vous trompez pas de combat, monsieur le maire, faites le bon choix dans l'utilisation des impôts. Les saint-mauriens ont besoin du soutien de la ville pour les aider dans la rénovation de leur logement alors que 6,5 millions € sont abandonnés à l'État par pur dogmatisme, celui du refus systématique de les utiliser pour promouvoir la création de logements sociaux. C'est pourtant le besoin de milliers de ménages saint-mauriens qui ne parviennent plus à se loger.

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR AVENIR” (3 élus)



Matthieu FERNANDEZ
Déborah WARGON
Frédéric LOURADOUR
 Conseillers municipaux

📧 ✉️ 📧 saintmauravenir.fr
saintmauravenir@gmail.com
[@saintmauravenir](https://www.instagram.com/saintmauravenir)

Connaissez-vous toutes les aides apportées par le CCAS ?

La ville mène sa politique sociale au moyen du centre communal d'action sociale (CCAS).

En cette période difficile pour beaucoup, il est important de rappeler les aides accordées par le CCAS. Il est regrettable que l'information soit quasi-inexistante, alors que nous demandons une meilleure communication à chaque réunion, notamment sur le legs Rome.

Voici les aides proposées aux personnes en difficulté : soutien ponctuel à la vie quotidienne ; allocation de nécessité ; secours d'urgence. Le CCAS donne aussi accès à l'épicerie solidaire Terre'Anoe.

Il accorde aussi aux étudiants les bourses du legs Rome qui peuvent aller jusqu'à 3000€.

Pour les seniors et les personnes handicapées, il finance le service départemental de téléassistance Val-Ecoute à hauteur de 4€/mois.

La ville verse une subvention au CCAS, stable depuis 2018 : environ 1 200 000€/an. Mais avec l'inflation, la valeur réelle de cette subvention a baissé.

Dans ce contexte, nous estimons qu'il n'est pas souhaitable de financer un dîner chaque année sur le budget du CCAS, pour ses administrateurs, dans un restaurant de luxe de la ville. Nous avons refusé de nous y rendre, proposant l'utilisation de la somme à d'autres fins.

OPPOSITION MUNICIPALE

“ENSEMBLE, PRÉSERVONS SAINT-MAUR” (1 élu)

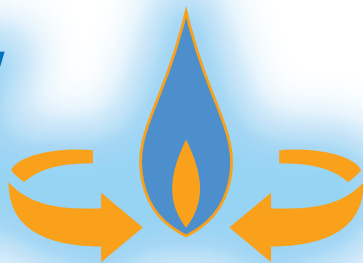


Laurent DUBOIS
 Conseiller municipal

📧 @preservonssaintmaur
 ✉️ @LaurentDubois
preservonssaintmaur@gmail.com

Tribune non reçue
 dans les délais impartis

GAZ TECHNIC



ferroli

CHAPPEE



Saunier Duval



e.l.m. leblanc



Chaffoteaux

De Dietrich 

- **Ramonage**
- **Contrat d'entretien**
- **Dépannage**
- **Remplacement de chaudière**

CHAUDIÈRE À GAZ



01.48.89.11.11



8, avenue du Bac - 94210 La Varenne-Saint-Hilaire

HITECH

Audio-Vidéo

TV - HIFI - HOME-CINEMA

TECHNICS, le must du vinyle depuis 50 ans. En écoute permanente.



BATHYS, la référence des casques Bluetooth par notre fabricant national, **FOCAL**.

En écoute et promotion au magasin.



YAMAHA True X SRX40, meilleure barre de son EISA 2023-2024

SRX40 : **590 €**

SRX40 + caisson : **845 €**



KLIPSCH THE THREE +
Nouvelle enceinte Bluetooth.
"KLIPSCH, le son à haut rendement"
Promotion : **355 €**

HITECH AUDIO VIDEO : 72 av Victor Hugo, 94100 Saint maur des fossés.

01.48.83.46.09 / contact@hitech-av.com / WWW.HITECH-AV.COM

Mardi au Vendredi 14H-19H / Samedi 10H-12H & 14H-18H



Création de jardin, terrasse, bassin, arrosage automatique, robot-tondeuse, éclairage extérieur...

Entretien de jardin à la carte ou à l'année.

Contact, renseignement :

01 45 76 90 87

contact@bogarden.fr

www.bogarden.fr




bö garden
 créateur de jardins et terrasses

39, avenue de la Gare - 94430 Chennevières-sur-Marne

LE DOMAINE DE L'ABBAYE UNE RÉSIDENCE À VOTRE SERVICE



**44 APPARTEMENTS
EN LOCATION**

DU T1 AU T2 30 à 45m²

Jardinets ou Balcons*

SERVICES :

- Restauration ● Pressing ● Ménage ● Salon de coiffure
- Institut de beauté ● Activités variées ● Parking

...



www.abcd94.fr



07 61 03 85 22



domaineabbaye@abcd94.fr

Choisissez votre artisan local PROXIRÉNOV

Installé depuis 2013 à Saint Maur



jusqu'à
-20%
sur votre projet*
Offre valable jusqu'au 15 Avril 2024

*Remise de 10 % jusque 10 000 € d'achat puis 15 % de 10 000 € à 15 000 € et enfin 20 % de 15 000 € à 20 000 €. (voir conditions détaillées en magasin).



● 01.84.23.02.02 ● 8 avenue du Bac - St Maur
www.proxirenov.com

4,9 ★★★★★ 133 avis Google

FENÊTRES ● PORTES ● VOLETS ● PORTAILS ● CLÔTURES
STORES ● PORTES DE GARAGE ● PORTES BLINDÉES ● PERGOLAS



Concessionnaire du réseau Ouvertures